

Grandes batailles aériennes à Leningrad

Puits de pétrole persans aux Anglais

Moscou ne rompra pas avec Téhéran

Les négociations se poursuivent entre la Grande-Bretagne, la Russie et la Perse - Berlin négocierait de son côté avec Téhéran

(Dernière heure) New-York, 27 (P.A.) - Les troupes soviétiques ont occupé Tauris, la deuxième ville de la Perse, Ardebil, à 120 milles à l'est, et Shahpour, dans la B.B.C. ce soir.

Londres, 26 (P.C.) - Le chef du Bureau d'information soviétique a déclaré à Moscou aujourd'hui que les relations diplomatiques entre la Russie et la Perse n'avaient pas été rompues, mais la B.B.C. ce soir.

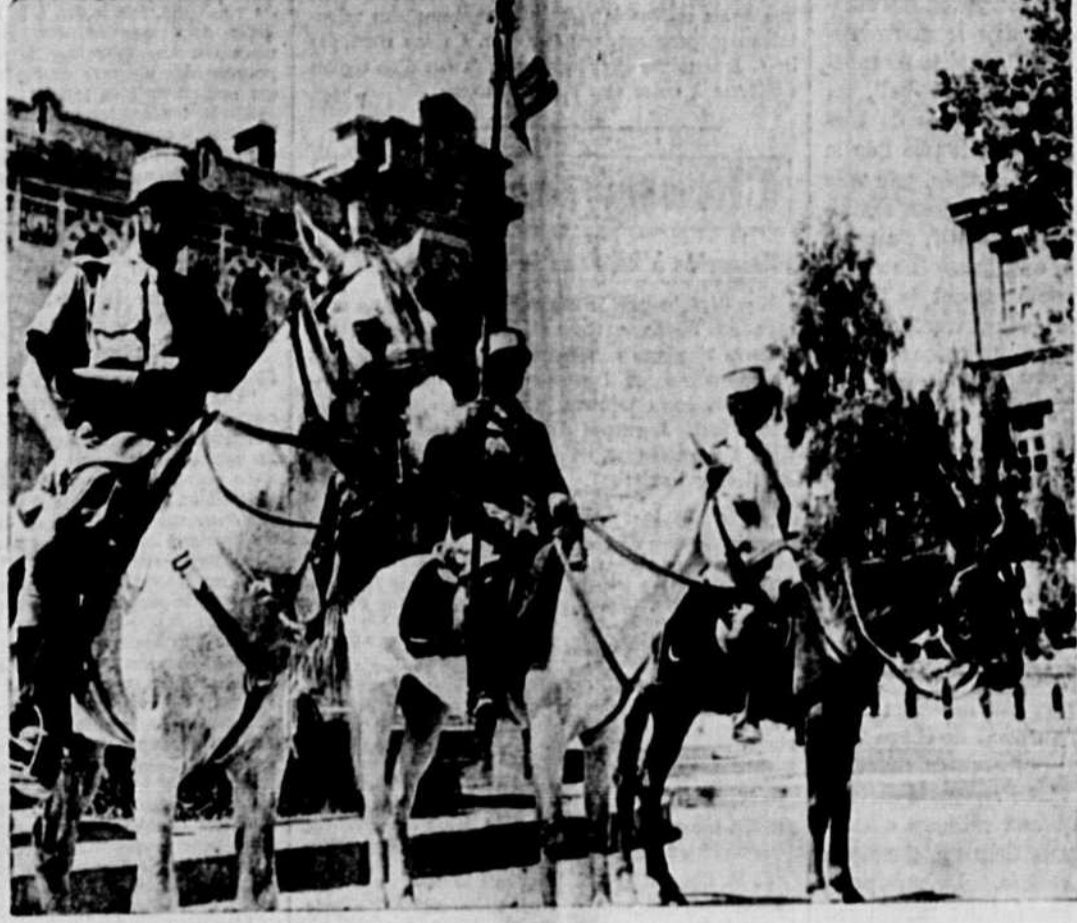
Berlin, 26 (P.A.) - Un porte-parole allemand a déclaré aujourd'hui que des négociations étaient en cours avec la Perse, au sujet de l'invasion russo-britannique et du danger que pourrait résulter de l'aide anglo-américaine à la Russie par la nouvelle zone de guerre.

Londres, 26 (P.A.) - Pénétrant en Perse, en collaboration avec leur allié russe, et descendant du ciel pour s'emparer des têtes de communication vitales, les troupes britanniques et indiennes tiennent virtuellement sous contrôle la vaste région des puits d'huile de l'ouest, ce soir, atteignant ainsi l'un des objectifs de l'invasion alliée.

Des rapports militaires britanniques disent que les endroits et objectifs suivants sont bien en main et protégés contre toute tentative de sabotage.

L'extrémité sud de la pipeline s'étendant du puits d'huile de Masjid-i-Sulaiman, ainsi que la grande raffinerie d'Abadan, ont été atteints.

Les Français victorieux à Damas



Le porte-étendard et deux soldats de la fameuse cavalerie circassienne française, ralliée au général de Gaulle, ont été photographiés pendant une revue, à Damas, en Syrie.

Il n'y eut pas d'agitation à Arvida, mais les ouvriers étaient mécontents

Peine de mort pour les gardes civils coupables de négligence

Tout acte de sabotage qui surviendra dans le secteur confié à leur garde leur sera imputé - Le décret s'applique aux gardes civils postés sur les voies ferrées des environs de Paris

Vichy, 26 (P.A.) - Les autorités allemandes et françaises ont décrété aujourd'hui la peine de mort pour tous ceux qui failliront à mettre fin au sabotage des chemins de fer, afin d'arrêter la vague de désordre qui s'est abattue sur la France occupée.

Les hommes trouvaient leurs salaires trop bas. - Evanouissements causés par la chaleur. - Surcroît de travail

Chicoutimi, 26 (Spécial au Canada). - Des principaux témoignages entendus aujourd'hui à l'enquête royale sur la grève de l'Aluminium Company of Canada, à Arvida, il ressort que le jour même de la grève, la brusque sortie des ouvriers était le fait d'agitateurs. Mais il y avait du mécontentement chez les employés qui trouvaient trop nombreux les retenues effectuées sur leurs salaires (taxe de la défense nationale, cotisation d'assurance-chômage, contribution au fonds de pension, assurance-groupe, achat de vêtements isolants, etc.).

La duchesse de Gloucester est confinée à Buckingham

Londres, 26 (P.C.) - On a annoncé au Palais Buckingham aujourd'hui que la duchesse de Gloucester "n'acceptera aucun engagement public au cours des prochains mois".

Le commerce extérieur du Canada touche un haut

Ottawa, 26 (P.C.) - Le commerce extérieur du Canada a touché un haut mensuel sans précédent le 26 août, le mois de juillet dernier. Il s'est chiffré par \$298,608,198, en juillet, comparativement à \$261,746,093 en juin, et à \$199,959,406 en juillet 1940.

"Je viens de passer les heures les plus inspiratrices de ma vie," déclare Mackenzie King

Le premier ministre reçoit une ovation des troupes canadiennes de la 1ère division - Le gouvernement du Canada n'a pas immobilisé les troupes en C.-B.

Angleterre, 26 (P.C.) - Le premier ministre Mackenzie King a passé la journée avec les troupes de la 1ère division canadienne. Sur 4 différents terrains de parades, séparés les uns des autres par plusieurs milles, M. King a fait la revue de troupes, d'ob, après 2 ans d'entraînement en Grande-Bretagne, se dégageant une telle impression de maîtrise et d'efficacité que le premier ministre ne put s'empêcher de déclarer en les quittant: "Je viens de passer les heures les plus inspiratrices de ma vie".

A chacun des terrains de parade, M. King a prononcé un bref discours, que des haut-parleurs transmettaient aux troupes formées en carré. Il leur a dit ceci: 1.-Le premier ministre Winston Churchill lui avait demandé de dire aux troupes canadiennes que le gouvernement britannique considère qu'elles protègent l'endroit le plus vital de l'Empire britannique.

2.-Les Canadiens occupent leur poste actuel parce que les autorités militaires de la Grande-Bretagne et du Canada croient que c'est là qu'ils peuvent le mieux servir l'effort de guerre de l'Empire.

3.-Le gouvernement canadien n'a formulé aucune restriction sur les mouvements des troupes canadiennes où que ce soit, pourvu que les quartiers-généraux de l'armée, après consultation avec le commandant en chef du corps canadien, le lieutenant-général A. G. L. McNaughton, et autres autorités militaires canadiennes, le jugent à propos. Le gouvernement

Les nazis disent avoir capturé Dniepropetrovsk

Berlin annonce aussi la prise du centre ferroviaire de Luga situé à 90 milles au sud de la deuxième grande ville de Russie. - Moscou ne parle que de terribles combats sur toute l'étendue du front

Moscou, mercredi, 27. (P.A.) - De grandes batailles d'hommes et de machines font rage, ce matin, de la Baltique à la mer Noire, sur tout le front de l'est et rien n'indique qu'elles sont près de finir. Entretemps, à la suite de terribles combats aériens qui se sont livrés depuis deux jours dans le ciel de Leningrad, les Russes annoncent qu'ils ont détruit 101 avions nazis.

Dans la seule journée de lundi, selon le communiqué du bureau russe de l'information, l'ennemi s'est fait détruire, sur toute l'étendue du front 60 avions et 63, la veille. Lundi, l'aviation rouge n'a perdu que 18 appareils. Le fait que le plus grand pourcentage des avions abattus l'aient été près de Leningrad indique que les aviateurs utilisent impitoyablement leur arme de l'air pour "amollir" le système de défense de l'ancienne capitale de tsars, dont leur armée de terre parait se rapprocher lentement mais sûrement.

Berlin, 26 (P.A.) - Les Allemands prétendent, ce soir, qu'ils ont capturé la grande ville industrielle de Dniepropetrovsk, la seule tête de pont importante que les Russes

Campagne pour saboter le programme d'assistance

Au moyen de fausses rumeurs, d'insinuations et de mensonges. - Accusations de M. Roosevelt.

Washington, 26. (P.A.) - Le président Roosevelt a déclaré aujourd'hui qu'une campagne organisée se développait pour saboter le programme d'assistance américain aux ennemis de l'hitlérisme, en lançant de fausses rumeurs, des insinuations et des mensonges.

M. Roosevelt demanda des détails aux journalistes et l'un d'eux lui dit qu'il avait lu quelque part que des représentants britanniques avaient contracté une note élevée à un populaire restaurant de Washington.

Le président a fait cette vigoureuse accusation après avoir été prié, au cours d'une conférence de presse, de commenter certaines nouvelles voulant que les fonds appropriés par la loi du prêt-bail à l'expédition de matériel de guerre à la Grande-Bretagne et à la Chine aient été mal utilisés.

M. Roosevelt demanda des détails aux journalistes et l'un d'eux lui dit qu'il avait lu quelque part que des représentants britanniques avaient contracté une note élevée à un populaire restaurant de Washington.

M. Menzies restera à son poste

Le parti travailliste a rejeté la proposition du premier ministre d'Australie

Canberra, 26 (P.C.) - Le parti travailliste d'Australie a rejeté aujourd'hui la proposition du premier ministre (M. Menzies avait proposé la formation d'un gouvernement d'union nationale) et lui a demandé de résigner ses fonctions et de laisser au parti travailliste le soin de former un gouvernement national.

Le cabinet, qui comprend des représentants du parti paysan et du parti de l'Union nationale, a aussitôt tenu une réunion et annoncé que le premier ministre Menzies resterait à son poste et qu'il ne resterait plus à l'opposition qu'à combattre cette décision en Chambre, si elle le désirait.

Il revenait au parti travailliste, a-t-on prétendu, de former un gouvernement d'union. M. John Curtin, le chef travailliste, a dit, dans sa lettre à M. Menzies, que la demande du gouvernement signifiait que le premier ministre ne pouvait plus gouverner efficacement.

Table with 2 columns: Item and Page. Includes Editorial (2), Chronique militaire (1), Propos féminins (1), Chronique judiciaire (4), Spectacles (Radio) (5), Sport (7, 8, 9), Finance (10, 11), Chronique ouvrière (11).

Le Canada

Journal du matin — Fondé en 1903

Membre de la Canadian Press
Membre de l'Audit Bureau of Circulations
Membre de la Canadian Daily Newspaper Association

Le Canada est publié par la Compagnie de Publications du Canada, limitée, au numéro 23, rue Saint-Jacques à Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL	
Par la poste	
Canada (incl. Mont. et Québec)	4 \$
Etats-Unis et Empire Britannique	6 \$
Usine Postale	12 \$
Livraison à domicile	
Montreal et banlieue	4 \$
Tous les abonnements sont payables d'avance	

Rédacteur en chef : Eustache Letellier de Saint-Just
MERCREDI, 27 AOUT 1941

Critiques intéressées de notre organisation touristique

S'il faut en croire les statistiques fédérales, le tourisme accuse actuellement une légère diminution au Canada, ou, plus exactement, l'augmentation notée au début de la saison, par rapport à 1939, ne se maintient pas depuis une dizaine de jours. Il reste cependant que le nombre des touristes qu'accueille le Canada cette année est notablement plus élevé que l'an dernier.

La Gazette dit que le fléchissement enregistré par l'office fédéral du tourisme pourrait bien être attribuable au gouvernement de la province de Québec. "Les arrangements faits par Québec (pour stimuler le tourisme) particulièrement sa publicité officielle, ont été critiqués comme étant inadéquats," écrit la Gazette, qui ajoute :

"Son régime de ponts de péage a toujours été considéré comme nuisible au tourisme. Plus récemment, la province a fait de nouveaux règlements concernant la vente des boissons alcoolisées. Ces mesures ont-elles milité contre une augmentation du tourisme? Il n'est pas du tout certain qu'il en soit ainsi, mais il sera utile de connaître la vérité là-dessus et de savoir, le cas échéant quelle est la part de responsabilité de cette province dans le résultat noté à Ottawa."

Que la Gazette prenne patience. Dans quelques semaines, l'office du tourisme de Québec fera connaître ses statistiques officielles pour la saison courante et la vérité éclatera. On verra alors que la campagne faite par la Gazette elle-même pour décourager les touristes de venir dans Québec, sous le prétexte qu'ils n'y peuvent boire à leur gré, n'a heureusement pas été efficace.

L'hon. M. Godbout disait avant-hier que l'ensemble des appréciations reçues par le gouvernement est favorable à la nouvelle loi des liqueurs. En effet, exception faite des critiques intéressées — et ce sont surtout celles-là que l'on entend — cette législation raisonnable pour les gens raisonnables, suivant l'expression du premier-ministre a donné satisfaction à ceux qui redoutaient l'alcoolisation de notre jeunesse et qui déplorait la profanation du dimanche et le gaspillage d'argent causé par l'abus des boissons enivrantes. Quant au tourisme, c'est faire insulte à la fois aux bonnes moeurs et à l'intelligence des touristes des Etats-Unis que de les montrer hésitants à venir dans notre province à cause de sa loi des liqueurs. Insulte à leurs bonnes moeurs, car dire que notre loi des liqueurs, telle qu'elle est, contrarie leurs habitudes au point de les éloigner de notre province, c'est les croire tous des buveurs invétérés, qui rêvent de passer leurs vacances non pas à voyager mais à boire vingt-quatre heures par jour. Insulte à leur intelligence, car ils ne sont pas sans savoir que, dans tout le Canada, c'est encore la province de Québec qui, sous le rapport de la vente des alcools, est la plus libérale. Ceux qui répugneraient à venir dans Québec pour les motifs que leur prête la Gazette ne viendront pas au Canada du tout. Ce n'est pas, d'ailleurs, cette catégorie de touristes que nous recherchons.

Quant à la publicité touristique de la province de Québec à l'étranger, elle est confiée, pour sa rédaction, à des gens du métier. La distribution aux publications des Etats-Unis se fait par des agences dont la compétence est reconnue. Est-ce sur ce point que la Gazette peut fonder des critiques sérieuses? Ce qui la pique, ne sont-ce pas plutôt les arrangements, comme elle dit, conclus par la Province relativement à l'impression de ses publications touristiques? Il y eut un temps où la Gazette trouvait tout beau dans ce domaine...

Il faut prendre avec un grain de sel les critiques intéressées...

Affirmer sa force

C'est souvent en montrant sa puissance qu'on évite de recourir à son exercice. C'est l'axiome à la fois diplomatique et militaire qui a fort bien servi le maréchal Lyautey et dont la vérité est de tous les temps. Les Anglais et les Américains, s'ils ont tardé à en reconnaître la justesse dans la pratique, rattrapent rapidement le terrain perdu. Cette politique porte déjà ses fruits. L'occupation de l'Islande par des troupes américaines, l'expédition britannique en Syrie, en Irak et actuellement en Iran, ce sont là des faits qui revêtent une double importance: outre d'assurer aux Alliés des avantages immédiats, ils servent d'avertissement salutaire aux pays totalitaires, leur apprenant que la période bénie du laisser-faire et des protes-

tations verbales, si indignées fussent-elles, est définitivement révolue. Berlin, Rome et Tokio savent désormais qu'ils ne peuvent plus payer d'audace et qu'ils ont devant eux des gens déterminés à leur tenir tête et à leur contester le terrain. C'est là un point acquis.

Quarante-huit heures après l'entrée des troupes anglaises et russes dans le pays, le gouvernement de Téhéran commença déjà à vouloir composer; il a aussitôt ordonné l'expulsion d'un certain nombre de spécialistes allemands dont la présence explique l'intervalle de Londres et de Moscou. Si le shah en était venu plus tôt à cette conclusion, il eût évité les frais d'une campagne militaire, si brève qu'elle semble s'annoncer, et de l'occupation du territoire perse pendant la durée de la menace allemande.

Du côté de l'Extrême-Orient, les Japonais réfléchissent aux paroles prononcées dimanche dernier par M. Winston Churchill. Ils essaient déjà de diminuer la tension qui existe depuis des semaines entre le gouvernement de Tokio et les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Grâce à la loi du prêt-ball, les livraisons américaines par la route de Birmanie augmentent sans cesse, tandis que le premier envoi de tanks à la Russie, par voie de Vladivostok, arrivera avant deux semaines. Ce qui est le plus significatif, c'est que les officiels de Tokio ont laissé entendre qu'ils toléreraient temporairement le transport de ces fournitures de guerre, en vue d'obtenir un adoucissement du blocus sévère que maintiennent les Etats-Unis et la Grande-Bretagne autour du Japon, le privant des matières premières qui lui sont indispensables pour entreprendre une campagne militaire de quelque durée. Il est de plus en plus évident que le Japon souffre de l'encerclement dont il est la victime, après l'avoir provoqué par ses visées territoriales sur ses voisins trop faibles pour se défendre eux-mêmes.

Pendant ce temps, le Royaume-Uni ne néglige rien pour renforcer ses défenses dans le Pacifique, en vue d'un coup de force toujours possible. On rapporte qu'un détachement nombreux de la R.A.F. vient d'arriver à Singapour, s'ajoutant aux milliers d'hommes qui depuis des mois tiennent garnison dans cette forteresse avancée. D'autre part, le lieutenant-général MacArthur mobilisera la semaine prochaine une nouvelle classe de 30,000 Philippines. Les Etats-Unis comprennent que ces îles sont particulièrement menacées et qu'ils doivent assurer immédiatement leur défense.

L'objectif de l'entente anglo-américaine au sujet de l'Extrême-Orient, ce n'est nullement de déterminer un conflit. Londres et Washington feront l'impossible pour s'entendre avec Tokio, pourvu que ce soient à des conditions acceptables. Le secrétaire américain aux affaires extérieures Cordell Hull a bien pris soin de rassurer la Chine nationaliste de la nature des pourparlers qui se continuent depuis plusieurs semaines. Le Japon n'obtiendra pas les mains libres pour jouir de bénéfices d'agressions éventuelles. Tant qu'il ne consentira pas à respecter l'ordre établi, tant qu'il se refusera à négocier sur des bases convenables les problèmes du Pacifique qui doivent se régler par des concessions mutuelles et non par l'arrogance d'une des parties, il peut être certain de rencontrer sur sa route la résistance opiniâtre des démocraties. Cette résistance s'accroît sans cesse d'une force démultipliée, qui servira à maintenir le statu quo s'il devait être prochainement troublé. Tokio n'a plus le privilège de finasser; il lui faut choisir entre la guerre et la paix.

DANS LES JOURNAUX

Pour un plus grand bien

Les journaux qui souhaitent sauvegarder le Canada l'union nationale n'ont pas tardé à approuver les déclarations de M. King à Londres au sujet de la formation éventuelle d'un cabinet d'union et de la conscription pour service outre-mer. Il appert au reste, quoiqu'en écrive le Daily Mirror, de Londres, que les autorités britanniques ne tiennent pas plus qu'il ne faut à un ministère impérial. Lord Cranborne s'est déjà clairement exprimé à cet égard et M. Churchill lui-même a répondu par un non catégorique à une interpellation aux Communes. De son côté, le Times, de Londres, reconnaît qu'il est bien et penser, le présent système de communication entre le gouvernement anglais et ceux des dominions est amplement suffisant. C'est l'évidence même.

La campagne conscriptionniste marque un temps d'arrêt au Canada. Ce n'est qu'une pause. Elle reprendra sans doute avec plus d'intensité que jamais. Les agitateurs qui y poussent vont jusqu'à essayer de noyauter notre corps expéditionnaire en Grande-Bretagne, comme en témoignent les exclamations de dépit qui ont accueilli M. King à une manifestation près de la capitale anglaise. Il faut juger à son mérite le zèle des conscriptionnistes qui n'hésitent pas à mêler les militaires dans les querelles politiques. C'est dire qu'ils sont prêts à faire fi de tout bols et qu'ils ne reculeront devant rien, qu'ils prendront tous les moyens à leur disposition, pour atteindre leurs fins.

Combien d'hommes seront vraisemblablement nécessaires, plus utiles au front que dans l'industrie de guerre ou dans l'agriculture? Pour répondre à cette demande, la conscription en fournira-t-elle beaucoup plus, comme on le pense parfois, que le recrutement volontaire, stimulé par les exigences pressantes de renforts pour les troupes canadiennes? En 1918, la loi du service militaire, qui atteignait 600,000 hommes, était censée en procurer 100,000. En fait, il n'y eut que 84,000, parmi lesquels beaucoup furent temporairement exemptés, et 47,500 traversèrent outre-mer. On prétend qu'environ 10,000 se rendirent au front...

La loi de conscription de 1917-18 provoqua des désordres au Canada, l'opposition et l'antipathie qu'elle engendra ne furent pas confinées à la seule province de Québec. Ce serait sans aucun doute une cause de désunion si la conscription était de nouveau mise en vigueur et si n'y a de plus ce fait que le gouvernement actuel s'est engagé à ne pas l'adopter.

Voilà excellentement résumée la situation. Il n'y a qu'à répéter, pour compléter cette argumentation, que le Canada se livre à un vaste labeur industriel pour le compte des Alliés et qu'il ne possède pas un réservoir d'hommes inépuisables. Les chiffres que nous avons maintes fois mentionnés établissent définitivement ce fait, dont le gouvernement doit tenir compte dans l'élaboration de sa politique. Un simple exemple démontre la valeur du système actuel: dans un camp bilingue de Cornwall, il y a un mois environ, une classe entière de recrues se sont enrôlés volontairement pour service outre-mer. Ce cas n'est pas isolé. Il témoigne éloquentement en faveur d'un régime conforme à notre esprit démocratique.

Choses du temps

Niaiseries à 25 sous le mot

Une dépêche publiée avant-hier dans les journaux canadiens relativement au séjour de M. King en Angleterre témoigne éloquentement des efforts que font les journalistes qui l'escortent pour renseigner complètement leurs lecteurs. Le malheur, c'est qu'ils disent tout. A propos du dernier week-end de M. King à la campagne, en compagnie de M. Churchill, on lit ce qui suit:

Mr. King said he enjoyed a brisk walk in the country Sunday and, replying to a question whether there were any dogs at the home he was visiting, he told reporters who knew of his fondness for dogs that one of Mr. Churchill's daughters had a French poodle.

"It was a delightful little fellow," he added. "While he didn't go walking with me, I talked to him a lot." A member of the Prime Minister's party said Mr. Churchill wore an ingenious blue suit for country loafing. Made of light woolen material, it had a zipper jacket which fastens right up to the neck obviating the need for collar and tie.

"Really, it gave him the appearance of complete relaxation and I hope we can locate a similar suit for Mr. King," the informant said. Mr. King returned to London wearing a blue suit.

Si M. Churchill et M. King ont lu cela, ils ont dû hausser les épaules. Le journaliste zélé qui a pris la peine d'écrire ces mots et de leur faire traverser l'Atlantique, au taux onéreux des cablogrammes, a sans doute cru bien faire, mais il n'a réussi qu'à être fâcheusement indiscret. Un homme d'Etat n'est pas une actrice et, dans les circonstances, le zipper de M. Churchill, qui n'est pas un attribut particulièrement mâle comme son inséparable cigare, est sans intérêt pour le public. Et si M. King, dans l'intimité de la conversation, a eu le propos que lui prête la dépêche au sujet du barbet de Mlle Churchill, il fallait les taire.

Tout cela est sans gravité sans doute, sauf qu'il s'y trouve une démonstration de l'utilité des mesures que prennent souvent les hommes publics pour sauvegarder leur intimité. Ils savent qu'il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre.

Un apôtre de la Ligue des Nations

C'est lord Cecil qui, à l'âge de 77 ans, vient de publier, sous le titre de A Great Experiment, une autobiographie qui est plus exactement l'histoire de son travail en faveur d'une organisation permanente de la paix. Ce vieillard a cru avec passion au dogme de la sécurité collective, et ce n'est pas nous qui le lui reprocherons, même si ses efforts n'ont pas connu le succès qu'il méritait en sa sincérité et sa générosité. Dans tous les pays, même ceux qui affichaient un attachement profond à l'organisation genevoise, les hommes politiques doutaient au fond de l'efficacité de cette formule; or, c'est précisément ce doute et la mollesse dont ils témoignèrent qui l'empêchèrent d'être efficace et de nous préserver d'un nouveau conflit, plus terrible que tous ceux qui se sont déchainés sur la planète.

Lord Cecil a bien connu les chefs politiques britanniques. Ministre dans le cabinet Baldwin, il abandonna son portefeuille en 1927 et depuis lors se préoccupa surtout de convaincre ses compatriotes et le monde en général que si imparfait qu'il fût, le système élaboré après la dernière guerre pour régler les difficultés internationales et maintenir la paix dans la justice était encore la seule façon de prévenir les querelles entre les membres de la famille humaine. Pour sa part, Baldwin n'était pas un adversaire de la Ligue des Nations, mais pas égoïste; patriote, il redoutait son influence sur la politique extérieure de son pays. De son côté, Ramsay MacDonald, qui qu'il professait une vive admiration pour les délibérations de Genève, préférait en son for intérieur la vieille conception de la diplomatie secrète et croyait que "quelques personnages très éminents et peu nombreux réunis en catimini régleraient les affaires de l'Europe". Ce n'est pas tout à fait ce qui s'est produit.

Un exemple fourni par lord Cecil illustre bien cette époque à la fois proche et si lointaine. A une conférence tenue en 1927 à l'instigation du président Coolidge pour essayer d'appliquer aux croiseurs et aux petits navires l'entente acceptée pour les vaisseaux de guerre, Washington et Londres refusèrent de tomber d'accord. Les Américains voulaient moins de croiseurs que les Anglais parce que leur sphère d'action est moins étendue, mais ils exigeaient en retour qu'ils fussent de plus fort tonnage et mieux armés. Il y avait ainsi équivalence réelle, même si elle n'était pas mathématique. C'était l'occasion de faire preuve de bonne volonté et de compréhension. La majorité du cabinet anglais, au grand désespoir de lord Cecil, qui démissionna aussitôt, refusa de s'entendre avec les Etats-Unis sur cette question. Cet exemple d'étroitesse d'esprit enhardit le Japon qui se jeta par la suite sur la Manchourie, sachant que Washington et Londres n'agiraient pas de concert pour faire échec à son agression.

Lord Cecil est un croyant et il n'est pas un utopiste. Il fait confiance à la nature humaine. A-t-il raison de croire qu'un jour l'homme comprendra ses véritables intérêts?

Les pompiers de Montréal sous le régime français

Y eut-il un service d'incendie à Montréal sous le régime français? On a souvent parlé des mesures adoptées pour prévenir les incendies au 17e et surtout au 18e siècle; on a dit également que l'on combattait le feu par la démolition à coups de haches ou de gaffes, ou par l'extinction, à coups de seaux d'eau, quand il était possible d'avoir de l'eau provenant des puits, ou du fleuve, mais on a omis de signaler qu'au 18e siècle il y eut un corps de sapeurs-pompiers qui fut créé à la suite des deux grands incendies dont nous allons dire un mot.

Le jeudi, 19 juin 1721, jour de la Fête-Dieu, que l'on célébrait avec éclat par une procession à laquelle tous prenaient part, il arriva qu'à l'angle des rues Saint-Sulpice et Saint-Paul la garnison exécuta un peu de sape, suivant l'usage, mais un des soldats ayant imprudemment dirigé son fusil vers le comble de l'Hôtel-Dieu, un incendie se déclara et fut causé de la plus grande conflagration qui dévasta Montréal, au 18e siècle. Cent trente-huit maisons et dépendances du plus vieux quartier de la ville furent rasées (1).

Trente ans après, le 10 avril 1754, une esclandre, présumée "Angélique", pour se venger parce qu'on l'empêchait de "flouetter" avec un jeune nègre du voisinage, mit le feu à la maison de ses maîtres. Cette fois, quarante-six maisons furent consumées (2). Ces désastres incitèrent les autorités à prendre des mesures énergiques contre la calamité qui ruinait tant de foyers.

Après études, les hauts fonctionnaires militaires et civils, y compris le syndic des marchands, présentèrent leur rapport à l'intendant Gilles Hocquart et celui-ci ordonna de faire faire sans retard 80 seaux en cuir et 200 en bois; 100 haches, 100 pelles, 24 crochets ou gaffes, 12 grandes échelles, 12 béliers à main (instruments pour démolir), "le tout marqué d'une fleur de lys". Les ustensiles devaient être déposés, partie chez les Jésuites, partie au corps de garde, partie du Marché, partie au séminaire et partie chez les Récollètes.

Et voici la création de la première "brigade du feu" comme l'on disait autrefois. "Les charpentiers, maçons et couvreurs étant les ouvriers les plus nécessaires dans les feux, tous sortis partagés en deux escouades et chacune d'elle aura un commandant lequel fera exécuter les ordres" (3). Le travail de ce premier service des incendies fut effectif et le commandant de l'un des deux groupes des "sapeurs-pompiers" se distingua au point qu'il eut l'honneur d'une citation dont nous n'avons pas d'autre exemple.

Gilles Hocquart, certainement l'intendant le plus honnête, le plus actif et le plus pratique que le pays ait eu depuis Jean Talon, signa le 16 juin 1759, l'ordonnance dont voici le sommaire:

"Pour récompenser Louis Trudeau, charpentier, résidant à Montréal, du zèle et de l'attention particulière qu'il a apportés dans les différents incendies qui ont eu lieu à Montréal, le dispense du logement des gens de guerre et, en outre le gratifie d'une somme de 30 livres par année, à la charge de visiter tous les quinze jours, s'il est nécessaire, ou au moins une fois chaque mois, les seaux et ustensiles destinés pour remédier aux accidents du feu" (4).

Quel était le Montréalais mis à l'honneur? Le document le nomme Trudeau, mais dans les actes de l'état civil il est toujours appelé TRUTEAU.

Les sapeurs-pompiers étaient du colon Etienne Trudeau (5) qui fut père de quatorze enfants desquels, détail à signaler, dix du sexe masculin se marièrent et eurent descendance nombreuse.

Celui dont nous parlons particulièrement en cet article se prénommait Louis. Né en 1687, il fut maître charpentier comme son père. Marié d'abord en 1715 avec Charlotte Aubuchon qui mourut tôt sans laisser d'enfant, Louis convola en 1719 avec Marie-Joseph Roy de qui il eut deux rejetons.

Pendant combien de temps Louis Trudeau (ou Trudeau) conserva-t-il son grade de commandant d'escouade de pompiers nous ne pouvons le dire. On le trouve à Varennes après 1762 et c'est là qu'il décéda le 22 mars 1768, âgé de 71 ans.

Il y a quelques années, un journaliste faisait remonter à 1776 l'organisation des premiers corps de pompiers volontaires à Montréal (6). Evidemment, il ignorait qu'un demi-siècle auparavant un tel corps avait été institué officiellement et avec succès.

Par la suite, l'évolution du service d'incendie fut graduelle. On eut des pompes à bras enfin des pompes à vapeur de modèle perfectionnés. Aujourd'hui, les conflagrations que connaît Montréal, en 1765 et 1832 par exemple, ne semblent plus possibles.

E.-Z. MASSICOTTE

(1) Nous avons décrit tous les détails sur ce désastre dans le B. H. M. de 1936 pp. 153-154.
(2) Cette fête eut lieu, les flammes dévastaient l'Hôtel-Dieu entre les r. St. Marie, Massicotte. Faisait courir p. 24.
(3) B. H. M. de 1848, p. 264.
(4) F.-G. Roy — Ordonnance des Intendants, II, 272.
(5) Le colon Trudeau n'avait que 37 ans lorsqu'il vint à Montréal avec la grande troupe de 1688. En 1693, il se maria avec la fille de Vite-Marie et fut père de la 1re escouade. Il est peut-être la fille de charpentier, arpenteur et procureur fiscal. Ansel, voir Tanguay, I, 673 et VII, 374.
(6) Les pompiers de 1776 n'étaient pas mieux outillés que ceux de 1754. Il n'y avait que des seaux de cuir et des échelles.

(Le Bulletin des Recherches historiques)

L'Angleterre refuge des catholiques persécutés

La Grande-Bretagne est un pays en majorité protestant et pour ceux qui veulent rentrer au temps de la Réforme et des guerres de religion, elle figure en ennemie de catholiques. Il ne faut pas oublier, cependant, qu'à cette époque, l'intolérance religieuse était générale en Europe. Si l'on étudie l'histoire des cent cinquante dernières années — celle qui compte vraiment pour juger de l'Angleterre actuelle — on s'aperçoit que les îles britanniques sont devenues non seulement un centre florissant du catholicisme mais un refuge pour les catholiques persécutés des autres pays.

Lors de la Révolution française, c'est par milliers que la protestante Angleterre accueillit les prêtres et les laïques chassés de France par la persécution et des mesures anticatholiques comme la Constitution civile du clergé. La Grande-Bretagne avait pourtant des lois sévères contre les catholiques à cette époque, mais la présence de ces réfugiés et la menace grandissante de l'athéisme poussé le Parlement britannique, en 1793, à abolir les vieux préjugés et à abolir les édits anticatholiques les plus détestables.

On se souvient que l'Église, garda même le Pape prisonnier pendant quelque temps. Lors des accords européens qui suivirent la chute de Napoléon, en 1815, c'est l'Angleterre qui insista pour que le pouvoir temporel soit restitué au Souverain Pontife.

dèrent une maison à Quarr, sur l'île de Wight. Les Jésuites transportèrent leur noviciat à Hales Court, près de Canterbury. Les moines de la Grande Chartreuse s'établirent à Parkminster, dans le Sussex, et ce noviciat est resté la maison-mère des Chartreux du monde entier. La majorité des Chartreux qui s'y trouvent sont encore Français. Nombre d'autres communautés de religieux et de religieuses fondèrent des maisons ailleurs en Grande-Bretagne, dont la plupart sont encore florissantes.

Après un certain temps, l'esprit anticatholique du gouvernement français perdit de sa violence. Mais les lois Combes ne furent jamais abolies et ne l'ont pas encore été officiellement. Même avant la Grande Guerre, le gouvernement ferma les yeux et un certain nombre de communautés rentrèrent en France. Après la guerre, une Chambre des Députés favorable au clergé fut élue et d'autres ordres reprirent leur activité.

D'autres expulsions firent imminentes lorsque le gouvernement libéral prit le pouvoir en 1924, mais les menaces proférées alors ne furent jamais exécutées. Devant l'attitude du gouvernement, nombre d'ordres établis en Angleterre, comme les Jésuites, décidèrent que leur devoir leur commandait de retourner en France. Mais les ordres contemplatifs, — comme les Bénédictins et les Chartreux — sont restés en Grande-Bretagne.

Rappelons aussi à ceux qui ne parlent que de la "perfidie Albion" que cette même Albion a couvert un asile aux réfugiés portugais, lors de la révolution de 1910; aux catholiques mexicains après la chute de Porfirio Díaz, la même année, et lors de la persécution Calles, il y a une vingtaine d'années. Durant la guerre civile espagnole, nombre de Jésuites se sont réfugiés dans les maisons de la Compagnie de Jésus en Angleterre.

Et que dire maintenant du refuge que l'Angleterre constitue pour des milliers de persécutés — religieux et autres — depuis que la farce intolérante du nazisme a été déchaînée sur l'Europe.

Au cours du dernier siècle et demi, l'Angleterre s'est méritée une réputation dont elle est fière, celle d'être le refuge des opprimés. Et elle a ouvert ses portes aussi grandes aux catholiques qu'aux autres. Ceux qui voient en elle une ennemie de l'Église font preuve d'autant d'ignorance que d'ingratitude.

Dans son livre "Quand les Français ne s'aimaient pas", publié à Paris en 1916, Charles Maurras, qui l'on ne peut certes accuser d'être un anglophile fervent, citait la parole suivante de G. Monod: "J'aime et j'admire les Anglais individuellement. La race anglo-saxonne qui constitue la nation anglaise a fait et fait encore de puissants efforts pour l'avancement du règne du Christ dans le monde et a droit à la reconnaissance de l'Univers."

(Service fédéral de l'Information)

R. S. V. P.

Par Adrien BOITAILLI

1—Je vois votre air incrédule et une interrogation vous monter aux lèvres. Ne serait-ce pas quelque histoire écossaise, un peu trop écossaise même... à moins qu'elle ne soit juive? Je dois vous démentir: Cette histoire n'a rien d'exagéré et tout d'abord elle ne vient même pas de l'Ecosse. C'est en Irlande qu'elle se déroula, il y a de cela trois siècles francs. Or donc, comme disent mes chroniqueurs, l'époux de cette dame venait de partir à la guerre, laquelle part du côté de l'Allemagne, et l'avait laissée entre les quatre murs de la vieille maison familiale. Prévoyant sans doute qu'il reviendrait couvert de lauriers... et de blessures, elle voulut lui aménager un logis digne de sa gloire future. Quoiqu'elle ne fut qu'une femme, elle s'occupa elle-même d'engager les constructeurs et les architectes et de les payer. Elle en trouva facilement car elle offrait des gains élevés; mais elle posait cette condition que tous les ouvriers devraient se fournir chez elle, autant pour ce qui était du vêtement et des autres besoins de la vie que pour la nourriture. A ce régime, les salaires faisaient bientôt retour; et à la fin, elle se trouva n'avoir dépensé que huit sous de plus qu'elle en avait gagné.

2—Je suis tout prêt à vous assurer que cet appareil destiné à économiser une somme considérable de charbon ne vous coûtera presque rien; sinon il ne servirait à rien de vous conseiller ce moyen. Vous avez certainement chez vous quelque vieux pot ou quelque vase épais en terre cuite, auquel actuellement vous ne voyez pas d'emploi. C'est là tout ce qu'il vous faut. Placez-le sur la grille qui soutient le combustible; puis édifiez votre feu ainsi qu'à l'ordinaire. Que ce soit pour une simple "attisée" ou pour un feu continu, vous obtiendrez d'excellents résultats. En effet la poterie de terre cuite a cette qualité de supporter une très forte chaleur et sans aucune de conserver celle-ci de la brasser et à fait pénible. Il faut un chaudière de quatre ou cinq mille degrés pour fondre la terre cuite tandis que quinze cents à deux mille environ suffisent pour rendre liquide pratiquement tous les métaux. La porcelaine elle-même pourrait rendre un tel service; mais ce serait tant pis pour l'émail qui peut le recouvrir. Ce qui aidera beaucoup à maintenir un feu continuellement rougeoyant, c'est l'air chaud qui s'amassera dans votre vase et tendra sans cesse à s'élever.

3—L'exemple tiré de la nature qui nous semble le plus voisin de cette habitude des cyclistes de se dissimuler "dans le vent" de la voiture qui les précède, c'est probablement celui du rémora. Le rémora fait même mieux encore. C'est le type parfait du parasite. Il a trouvé le moyen de voyager sans cesse sans frais ni fatigue aucune. Sur son dos, tout près de la tête, se trouve une large plaque ronde; c'est une sorte de ventouse, manœuvrée par des muscles spéciaux. Quand le rémora a décidé de faire une petite promenade, il s'approche soigneusement de quelque autre poisson plus gros (car lui n'a qu'un pied et demi de long) puis brusquement il s'y colle par sa ventouse. Il se place de telle sorte et s'applique si délicatement sur son partenaire que celui-ci n'aperçoit pas tout d'abord qu'il se rend pas compte qu'il est devenu... le taxi; aucun coup de queue, aucun contorsion ne pourrait détacher son passager. La ventouse du rémora a agi exactement comme les ficelles de ce jeu d'enfant qui se colle au mur sur lequel on les projette. Rémora signifie retard en latin... mais le retard n'est pas pour lui.

La mission de la France

Ce serait à la France, fille des laborieux, mère des chevaliers et des prêtres, toute acharnée à faire-valoir, mais toute prête aux générosités, la France, qui a le goût de la communauté, mais qui veut l'autonomie.

Quel, plus qu'aucune autre nation a le respect de la vie, mais qui, plus qu'aucune aussi, a le don logique.

serait à elle, la paysanne et la spirituelle, à reprendre au monde la raison, la tendresse humaine et le grandeur.

Réconcilier la technique et le sens de la vie, la civilisation mécanique et l'alliance terrienne, aujourd'hui, ne voilà-t-il pas sa mission?

Quand on voit comme tout roule, comme d'Est en Ouest et du Nord au Sud l'homme redonne un coup pour l'homme, on se dit que la fille aînée verra redire à la planète ce que peut être la vie.

Qu'elle va retrouver dans sa vocation la force de sa jeunesse.

Il suffit qu'elle voit, et tout va repartir.

Henri POURRAT.

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction, de confort et est visité par des voyageurs de tous les continents.

moderne et confortable, son excellente cuisine et son service courtés

Windsor

CABRI DOMINION

Le journal du matin est le
PREMIER À VOUS RENSEIGNER
sur l'actualité mondiale

Que se passe-t-il ?
LE JOURNAL DU MATIN
est le premier à vous le dire

Chronique militaire

L'effort de guerre des nôtres en 1914

Alors comme aujourd'hui les Canadiens français ont fait leur part

C'est en septembre 1914 qu'un groupe de Montréalais, pour faire taire les critiques qui prétendaient que les Canadiens français voulaient s'absentir de participer à la guerre, décidèrent de grouper des hommes en vue, pour organiser un régiment qui serait honoré aux nôtres.

C'est au mois de mai 1915 que le régiment fut tenu la première réunion pour jeter les bases de l'organisation. On y remarquait: MM. A.-V. Roy, I.C. et ancien contrôleur de la ville, le major Henri Archambault, avocat et inspecteur des corps de cadets du district militaire No 4, le major Joseph A. Filiatrault, journaliste, M. Joseph Tarte, propriétaire de journal, le lieutenant-colonel J. T. Osteli, le Dr Arthur Migneault, chirurgien-major du 65e régiment, M. Guy Boyer, I.C.

Il s'agissait tout d'abord de savoir s'il serait possible de trouver un assez grand nombre de recrues pour remplir les cadres du régiment, après une longue discussion on décida de charger un groupe de lieutenants d'aller faire du recrutement dans le public. Les lieutenants Gen. Vanier, Lambert Lavolette, Jacques Brossard, René La Roque, Maurice Dubois, Guy Boyer, Maurice Beausé et René Lefebvre se mirent à l'œuvre et en peu de jours, ils avaient assez de signatures de jeunes Canadiens français, désireux de faire partie du nouveau régiment, que le succès était assuré, et à une grande assemblée tenue au par le Somner, sir Wilfrid Laurier invita les Canadiens français à former un régiment qui nous ferait honneur. Pour faire officiellement reconnaître le régiment par les autorités d'Ottawa, un groupe de fondateurs y fut délégué: après une entrevue avec l'hon. Sam Hughes, ministre de la Défense nationale, le 22e fait partie de l'armée canadienne et le recrutement commença pour de bon. L'arsenal du 65e régiment, situé avenue des Pins, devint plein d'activité; on y recrute à tous les étages, et dès que les recrues ont été enrôlés, ils commencent leur entraînement à l'arsenal et ensuite un peu plus tard au parc Lafontaine. Les uniformes n'arrivent pas, mais cela ne diminue en rien l'enthousiasme des 22, qui dès leurs débuts, étaient bien décidés à devenir de vrais soldats. La paye même retardée pendant 15 jours; les propriétaires de La Presse et de La Patrie souscrivirent, les officiers trouvent les fonds nécessaires pour nourrir les hommes à l'entraînement.

Les Canadiens français, alors comme aujourd'hui, étaient bien décidés à faire leur juste part pour défendre la patrie en danger, c'est pourquoi l'amicale des officiers du 22e régiment veut faire du 13 septembre prochain, 25e anniversaire de la bataille de Courcellette où commença sa glorieuse épopée, une fête nationale sans précédent. Pour assurer le succès des manifestations de cet anniversaire, de nombreux comités sous la présidence d'honneur du major-général T. L. Tremblay, travaillent à préparer une célébration grandiose.

Mission militaire américaine en Chine

(Suite de la page 1)

con de se servir des articles fournis et sur leur entretien; à conseiller et à suggérer les meilleurs moyens de rendre l'assistance de la loi du prêt-hail à la Chine aussi efficace que possible, en vue de la résistance des Etats-Unis, de la Chine et du monde aux mouvements de conquête par la force.

Toronto, 26 (P.C.) — Le brigadier-général Charles H. Mitchell, qui a donné sa démission récemment comme doyen de la faculté des sciences appliquées et de génie de l'université de Toronto, est mort à sa demeure, ici, ce soir, après une longue maladie. Il était âgé de 69 ans.

De Colombie britannique, on a rapporté hier 13 nouveaux cas de poliomyélite. Voici les chiffres pour les quatre provinces de l'ouest: paralysie infantile: 738 et 11 morts, maladie du sommeil: 526 cas, et 28 morts. On fera des recherches pour déterminer si ce sont des moustiques qui transmettent la maladie du sommeil. On sait que cinq sortes de moustiques ont cette maladie, les autres sont déclarés, la maladie du sommeil a fait 31 nouvelles victimes, et la poliomyélite, 15, ce qui porte le nombre des cas de maladie du sommeil à 310 et celui des cas de poliomyélite à 660. 16 personnes sont mortes de la première maladie, et 9, de la seconde.

Un seul montréalais se trouve parmi les victimes; c'est le lieutenant de section H. G. Domville qui a été blessé au cours du combat.

L'officier d'aviation Cecil Victor Fraser, de Clarendon, Alta., qui a été décoré, en novembre 1940, manque à l'appel.

La liste de ce soir annonce que 29 aviateurs ont été tués au combat; 90 sont considérés comme ayant été tués; 199 manquent à l'appel, 11 ont été blessés et six sont morts des suites de leurs blessures.

Il y aura un bombardier bi-moteur et tous les autres types jusqu'à l'aviation d'entraînement élémentaire. On expliquera aux visiteurs tous les détails des appareils.

Ottawa, 26 (P.C.) — Une exposition, organisée à l'occasion de la visite du duc de Kent à l'usine Fairchild Aircraft, vendredi, à Montréal, décrira le développement de l'aviation au Canada.

M. Ralph P. Bell, directeur de la production aéronautique, a dit, ce soir, qu'on disposera sur la piste de Fairchild un modèle de chacun des onze types d'avions construits au Canada.

Il y aura un bombardier bi-moteur et tous les autres types jusqu'à l'aviation d'entraînement élémentaire. On expliquera aux visiteurs tous les détails des appareils.

Ottawa, 26 (P.C.) — Un porte-parole de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a annoncé tard aujourd'hui que des représentants de la Commission laitière de la Saskatchewan viendront à Ottawa mardi prochain.

Les membres de la Commission laitière auront des pourparlers avec la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Ils ont été invités à se rendre à Ottawa. Ils y discuteront des protestations nombreuses suscitées par la récente augmentation du prix du lait dans la province de la Saskatchewan.

M. E. Carr, président intermédiaire de la Commission de l'industrie laitière de la Saskatchewan, et M. B. A. Thomson ont accepté de se rendre à Ottawa pour rencontrer la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Le différend de la Great Lake Lumber

Fort William, 26 (P.C.) — La compagnie Great Lakes Lumber continue de remplir certaines commandes en dépit du départ de 200 employés qui se sont mis en grève il y a une semaine demandant la journée de huit heures et la reconnaissance de leur union.

M. A. Cooper, représentant de l'union, a dit qu'il avait été avisé de M. Olivier Jennette, du ministre provincial du Travail, avait été chargé d'aider au règlement du différend.

Nomination d'un nouvel aumônier dans le district

M. l'abbé Joseph-Alexis Latour, capitaine honoraire, vient d'être nommé aumônier de groupe pour le district militaire No 4, à-t-on annoncé hier après-midi au quartier général du district, édifice Sun Life.

Les véhicules de notre armée

Leur vitesse maximum ne doit pas dépasser 40 milles à l'heure

La vitesse des véhicules militaires ne doit pas dépasser 40 milles à l'heure, et dans le cas de l'artillerie lourde, la vitesse maximum est de 5 milles à l'heure. (Rien ne sert de courir, il faut partir à temps.)

Ce sont les chiffres que donnent des ordres publiés récemment.

La vitesse de 40 milles à l'heure n'est permise qu'aux camions et aux voitures ambulances. Les fardiers dont on se sert pour transporter les canons peuvent aller à 30 milles à l'heure; cependant, l'artillerie légère et l'artillerie de campagne doit modifier son allure et ne pas dépasser 25 milles à l'heure.

Les épидémies sont l'objet de recherches actives

Des moustiques ont pu transmettre la maladie du sommeil

Winnipeg, 26 (P.C.) — Les services de santé du Manitoba et de la Saskatchewan entreprennent une étude plus poussée des épидémies de paralysie infantile et de maladie du sommeil, car cette dernière maladie a fait encore de nombreuses victimes dans ces deux provinces. L'épидémie de maladie du sommeil sévit aussi en Alberta.

On rapporte d'Alberta quatre nouveaux cas d'encéphalite. De plus, une personne est morte de cette maladie, ce qui porte le nombre total des cas à 65, et celui des morts à 2.

La poliomyélite n'a pas fait de progrès en Saskatchewan, mais la maladie du sommeil a fait beaucoup d'autres victimes, portant à 209 le nombre des cas, et à 10 le nombre des morts. De Saskatchewan, on rapporte 22 cas de paralysie infantile, mais personne n'est mort de cette maladie.

Au Manitoba, où ces épидémies se sont déclarées, la maladie du sommeil a fait 31 nouvelles victimes, et la poliomyélite, 15, ce qui porte le nombre des cas de maladie du sommeil à 310 et celui des cas de poliomyélite à 660. 16 personnes sont mortes de la première maladie, et 9, de la seconde.

De Colombie britannique, on a rapporté hier 13 nouveaux cas de poliomyélite. Voici les chiffres pour les quatre provinces de l'ouest: paralysie infantile: 738 et 11 morts, maladie du sommeil: 526 cas, et 28 morts. On fera des recherches pour déterminer si ce sont des moustiques qui transmettent la maladie du sommeil. On sait que cinq sortes de moustiques ont cette maladie, les autres sont déclarés, la maladie du sommeil a fait 31 nouvelles victimes, et la poliomyélite, 15, ce qui porte le nombre des cas de maladie du sommeil à 310 et celui des cas de poliomyélite à 660. 16 personnes sont mortes de la première maladie, et 9, de la seconde.

Un seul montréalais se trouve parmi les victimes; c'est le lieutenant de section H. G. Domville qui a été blessé au cours du combat.

L'officier d'aviation Cecil Victor Fraser, de Clarendon, Alta., qui a été décoré, en novembre 1940, manque à l'appel.

La liste de ce soir annonce que 29 aviateurs ont été tués au combat; 90 sont considérés comme ayant été tués; 199 manquent à l'appel, 11 ont été blessés et six sont morts des suites de leurs blessures.

Il y aura un bombardier bi-moteur et tous les autres types jusqu'à l'aviation d'entraînement élémentaire. On expliquera aux visiteurs tous les détails des appareils.

Ottawa, 26 (P.C.) — Une exposition, organisée à l'occasion de la visite du duc de Kent à l'usine Fairchild Aircraft, vendredi, à Montréal, décrira le développement de l'aviation au Canada.

M. Ralph P. Bell, directeur de la production aéronautique, a dit, ce soir, qu'on disposera sur la piste de Fairchild un modèle de chacun des onze types d'avions construits au Canada.

Il y aura un bombardier bi-moteur et tous les autres types jusqu'à l'aviation d'entraînement élémentaire. On expliquera aux visiteurs tous les détails des appareils.

Ottawa, 26 (P.C.) — Un porte-parole de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a annoncé tard aujourd'hui que des représentants de la Commission laitière de la Saskatchewan viendront à Ottawa mardi prochain.

Les membres de la Commission laitière auront des pourparlers avec la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Ils ont été invités à se rendre à Ottawa. Ils y discuteront des protestations nombreuses suscitées par la récente augmentation du prix du lait dans la province de la Saskatchewan.

M. E. Carr, président intermédiaire de la Commission de l'industrie laitière de la Saskatchewan, et M. B. A. Thomson ont accepté de se rendre à Ottawa pour rencontrer la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Le différend de la Great Lake Lumber

Fort William, 26 (P.C.) — La compagnie Great Lakes Lumber continue de remplir certaines commandes en dépit du départ de 200 employés qui se sont mis en grève il y a une semaine demandant la journée de huit heures et la reconnaissance de leur union.

M. A. Cooper, représentant de l'union, a dit qu'il avait été avisé de M. Olivier Jennette, du ministre provincial du Travail, avait été chargé d'aider au règlement du différend.

Retour du duc au Canada

Il a fait l'inspection d'un détachement canadien à Baltimore

Hamilton, 26 (P.C.) — Le duc de Kent qui revient au Canada après un voyage qui a duré quatre jours, aux Etats-Unis, visitera cette ville industrielle, demain.

Au cours de son séjour ici, il visitera l'usine de la Sejourant Westinghouse Company et un établissement de l'aviation, à l'aéroport de Mount Hope.

Après avoir fait l'inspection d'un détachement de troupes canadiennes, à Baltimore, au cours de sa visite à l'usine de bombardiers Glenn Martin, le duc a quitté Washington, ce soir, pour se rendre à Hamilton.

Le détachement canadien, fort de 50 hommes, s'entraîne au camp d'Holabird, près de Baltimore, sous le commandement du major W. E. Dunbar, de Montréal.

Nouveau raid britannique

La côte française entre Boulogne et Calais a été bombardée

Londres, 6 (P.C.) — Les raids britanniques ont lourdement bombardé la côte française en face de Douvres, ce soir.

Le bruit du bombardement fut suivi d'une canonnade intense de la part de l'artillerie anti-avions nazie tout le long de la côte française, de Boulogne à Calais.

Un peu plus tôt, des avions de chasse et des bombardiers ont effectué deux raids au-dessus d'un aéroport près de Cherbourg. Plusieurs appareils ennemis ont été mis en flammes.

"L'attaque a pris l'ennemi tellement par surprise, dit le communiqué du ministère de l'Air, que nos aviateurs ne rencontrèrent pas un seul appareil ennemi dans les airs".

Fin de la grève de l'American Can

Les grévistes obtiennent tout ce qu'ils réclamaient. Rôle de M. Harrison

Vancouver, 26 (P.C.) — Une grève qui menaçait de paralyser l'industrie de la mise en conserve des fruits et du saumon au moment le plus actif de la saison s'est terminée, aujourd'hui, par la signature d'une entente entre l'American Can Company et ses employés. Cette compagnie fabrique les boîtes de conserves.

La nouvelle entente accordée aux ouvriers la reconnaissance de leur union, des vacances payées, les privilèges des plus vieux employés et enfin une augmentation de salaire.

M. F. E. Harrison, représentant du ministère fédéral du travail dans l'ouest qui a organisé la rencontre des patrons et des grévistes, a révélé que la compagnie avait accordé une augmentation de cinq cents de l'heure au lieu des 10 cents réclamés par les grévistes. Les hommes recevront aussi un boni de vie chère de \$2.50 par semaine.

Deux Canadiens parmi les victimes

La 78e liste des victimes de guerre de l'aviation britannique

Londres, 26 (P.C. câblegramme) — La 78e liste des victimes de guerre de l'aviation britannique a été publiée ce soir, contenant 494 noms, parmi lesquels se trouvent ceux de deux aviateurs canadiens.

Un seul montréalais se trouve parmi les victimes; c'est le lieutenant de section H. G. Domville qui a été blessé au cours du combat.

L'officier d'aviation Cecil Victor Fraser, de Clarendon, Alta., qui a été décoré, en novembre 1940, manque à l'appel.

La liste de ce soir annonce que 29 aviateurs ont été tués au combat; 90 sont considérés comme ayant été tués; 199 manquent à l'appel, 11 ont été blessés et six sont morts des suites de leurs blessures.

La production des avions Catalina

Une usine de Vancouver fournira le Corps d'Aviation Royal Canadien

Ottawa, 26 (P.C.) — Un immense hydravion "PBV" est à Ottawa aujourd'hui pour être remis au Corps d'aviation royal canadien. Les aviateurs ont donné aux avions de ce type le nom de "Catalina", et l'on sait qu'ils ont déjà rendu de très grands services.

Le Canada doit acheter 50 de ces appareils à l'usine Boeing, de Californie, mais plus tard on les produira au pays.

Une immense usine, à Sea Island, près de Vancouver, construira ces hydravions, et plusieurs autres usines fabriqueront certaines pièces. Quelques-uns pourront se poser sur terre et sur eau et d'autres seulement sur l'eau.

Remerciements de M. Oumansky à M. Kerry

Dans une lettre rendue publique hier, l'ambassadeur soviétique aux Etats-Unis, M. Constantin Oumansky, demande à M. John Kerry, cr., de transmettre à nos amis, les Canadiens, ses salutations et l'expression de ses remerciements.

La lettre de M. Oumansky fut adressée à M. Kerry à son titre de président honoraire du comité de Montréalais qui organisa, le 22 juillet, une grande manifestation publique en faveur de l'aide à l'Union soviétique contre l'hitlérisme.

Au dire de M. Kerry, le comité sous les auspices duquel l'assemblée du Forum fut organisée a décidé de se constituer en une association permanente sous le nom de "Victoire alliée". Il y aura une réunion le 4 septembre à ce sujet.

Effondrement des rues et des trottoirs à New-York

New-York, 26 (P.A.) — Des rues, des trottoirs, 2 tunnels du métropolitain et une voie de chemin de fer se sont effondrés ce soir à New-York, et le transport a été paralysé comme jamais il ne l'a été dans l'histoire de la métropole américaine, au cours d'une pluie diluvienne qui a est abattue sur la ville durant plusieurs heures.

En moins d'une heure et demie, des véritables vagues de pluie, poussées par un vent de 50 milles à l'heure, ont inondé la région métropolitaine de 2.13 pouces d'eau et abaissé la température de 87 à 70 degrés.

L'immobilisation du transport, causée par les effondrements de terrain et les inondations, a affecté des milliers de personnes dans toutes les parties de la ville. Le secrétaire de William Jerome Daly, secrétaire du Comité des transports, a dit "la pire paralysie du transport dans l'histoire de New-York".

Beaverbrook complimente l'industrie canadienne

Il souligne le beau travail de l'hon. C. D. Howe

Londres, 26 (P.C.) — Lord Beaverbrook, ministre des Approvisionnements, a déclaré aujourd'hui que la production des matériaux de guerre du Canada dépassait actuellement de beaucoup celle de la dernière guerre et "elle se compare probablement, toute proportion gardée, à la population, avec celle de n'importe quel pays du monde".

Il a complimenté le travail du ministre canadien des Approvisionnements, l'hon. C. D. Howe. "Il tient la machine en main et il la fait marcher, a-t-il dit. C'est le modèle des ministres des Approvisionnements."

Lord Beaverbrook a déclaré que la production américaine fonctionnait à fond de train et qu'il n'y avait pas eu de ralentissement depuis que l'Allemagne a envahi la Russie.

Les Nazis craignent une scission de l'axe

Tokio, 27 (P.A.) — Le gouvernement japonais a de nouveau scruté sa position dans un monde en guerre, aujourd'hui, à la lumière des événements récents et à la suite d'un avertissement de l'ambassade allemande au peuple japonais, lui disant de se méfier d'une tentative britannique pour briser le bloc Berlin-Rome-Tokio.

Le comte Ladislaws von Mirbach-Geldern, attaché à l'ambassade allemande, a déclaré que les allusions du premier ministre Winston Churchill au Japon, dans son allocution radiophonique de dimanche dernier, faisaient partie de la stratégie britannique pour diviser les nations de l'axe.

"Nous devrions prendre garde, a-t-il dit, de ne pas faire le jeu du complot britannique, par lequel il essaie de nous diviser et de nous gouverner."

Deux qualités de gazoline sur le marché

On n'aura le choix qu'entre la gazoline de 75-78 octanes et celle de 66-70 octanes

Toronto, 26 (P.C.) — Les propriétaires d'automobiles n'ont pas à craindre le rationnement immédiat de la gazoline, mais, d'ici peu de temps, ils ne pourront plus choisir qu'entre deux catégories de gazoline. C'est ce que le régisseur fédéral des huiles, M. G. R. Cottrelle, a déclaré au déjeuner, donné à l'exposition nationale à l'occasion du jour de l'automobile.

On limitera le nombre de catégories afin de conserver l'huile brute pour les industries de guerre. Répondant à ceux qui demandent le rationnement de la gazoline, M. Cottrelle a dit que "nombre de gens se servent de leurs automobiles pour aller à leurs affaires, soulageant ainsi les services de transport des villes, déjà encombrés".

Les automobilistes, peut-être d'ici quelques semaines, ne pourront choisir qu'entre les catégories de 75-78 octanes et de 66-70 octanes.

Les raffineries, a dit M. Cottrelle, devront augmenter leur production d'huile légère et d'huile lourde. "En d'autres termes, la gazoline deviendra un sous-produit. On n'aura aucune difficulté à subvenir aux besoins de guerre, mais je ne puis être sûr de rien d'autre."

M. Cottrelle ajouta qu'il avait pris connaissance d'un rapport envoyé au président Roosevelt de Grande-Bretagne. "Je ne puis rien dire. Mais je crois que tous ici désirent que nos navires-citernes s'aventurent dans la zone de combat". Il a dit aussi que les puits de la Vallée de Turner ne suffisaient pas à la consommation des provinces de l'ouest du Canada.

Le développement de l'aviation

Exposition organisée à l'occasion de la visite du duc de Kent à Fairchild

Ottawa, 26 (P.C.) — Une exposition, organisée à l'occasion de la visite du duc de Kent à l'usine Fairchild Aircraft, vendredi, à Montréal, décrira le développement de l'aviation au Canada.

M. Ralph P. Bell, directeur de la production aéronautique, a dit, ce soir, qu'on disposera sur la piste de Fairchild un modèle de chacun des onze types d'avions construits au Canada.

Il y aura un bombardier bi-moteur et tous les autres types jusqu'à l'aviation d'entraînement élémentaire. On expliquera aux visiteurs tous les détails des appareils.

On proteste contre le prix du lait

Il serait trop élevé en Saskatchewan, dit-on. La Commission des prix

Ottawa, 26 (P.C.) — Un porte-parole de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a annoncé tard aujourd'hui que des représentants de la Commission laitière de la Saskatchewan viendront à Ottawa mardi prochain.

Les membres de la Commission laitière auront des pourparlers avec la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Ils ont été invités à se rendre à Ottawa. Ils y discuteront des protestations nombreuses suscitées par la récente augmentation du prix du lait dans la province de la Saskatchewan.

M. E. Carr, président intermédiaire de la Commission de l'industrie laitière de la Saskatchewan, et M. B. A. Thomson ont accepté de se rendre à Ottawa pour rencontrer la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Remerciements de M. Oumansky à M. Kerry

Dans une lettre rendue publique hier, l'ambassadeur soviétique aux Etats-Unis, M. Constantin Oumansky, demande à M. John Kerry, cr., de transmettre à nos amis, les Canadiens, ses salutations et l'expression de ses remerciements.

La lettre de M. Oumansky fut adressée à M. Kerry à son titre de président honoraire du comité de Montréalais qui organisa, le 22 juillet, une grande manifestation publique en faveur de l'aide à l'Union soviétique contre l'hitlérisme.

Au dire de M. Kerry, le comité sous les auspices duquel l'assemblée du Forum fut organisée a décidé de se constituer en une association permanente sous le nom de "Victoire alliée". Il y aura une réunion le 4 septembre à ce sujet.

Le différend de la Great Lake Lumber

Fort William, 26 (P.C.) — La compagnie Great Lakes Lumber continue de remplir certaines commandes en dépit du départ de 200 employés qui se sont mis en grève il y a une semaine demandant la journée de huit heures et la reconnaissance de leur union.

M. A. Cooper, représentant de l'union, a dit qu'il avait été avisé de M. Olivier Jennette, du ministre provincial du Travail, avait été chargé d'aider au règlement du différend.

FILMS

JOUR NUIT XII heures

EN TOUTE SAISON VOS FILMS SONT DEVELOPPÉS & IMPRIMÉS EN DEUX HEURES - APPELEZ A LA PHARMACIE MONTREAL

HA.7251

"Certes, on ne saurait faire à l'âme d'un peuple un appel plus noble ou plus élevé que celui de consacrer toutes ses forces au service et au salut non seulement de sa propre génération et de son propre territoire, mais aussi de générations futures et de pays autres que le sien." — Le très hon. W.-L. Mackenzie King, 31 décembre 1940.

L'OPINION BRITANNIQUE

(Suite de la page 1)

être l'étincelle qui mettrait le feu aux poudres dans les Balkans où tous les esprits sont très montés.

L'avertissement catégorique que le premier ministre, M. Churchill, a donné au Japon de mettre fin à sa politique actuelle électorale l'Extrême-Orient et les Chinois déclarent qu'il ne pouvait pas mieux tomber. Pour le moment, les japonais ne bougent pas mais, dit le représentant du Times à Hong-Kong, on croit qu'ils n'attendent que le signal de connaître l'issue du gigantesque conflit qui fait rage en Russie orientale.

L'allusion que M. Churchill a faite aux "intérêts légitimes du Japon" est considérée à Hong-Kong comme un dernier effort pour éviter la guerre dans le Pacifique.

Les Chinois espèrent, cependant, qu'en tenant compte des "intérêts légitimes du Japon" la Grande-Bretagne et les Etats-Unis n'oublieront pas les terribles sacrifices que la Chine a consentis pour maintenir un front contre l'agression en Extrême-Orient. Après avoir rejeté pendant quatre ans toute idée de compromis avec l'ennemi, les Chinois sont naturellement chatouilleux sur tout ce qui peut ressembler à de l'apaisement. Les Chinois sont toujours convaincus que le Japon veut éviter d'avoir à combattre les Etats-Unis.

Parlant des réactions que, d'une façon générale, le dernier discours de M. Churchill a provoquées dans le monde, le Times dit, dans un article de fond, que la paix que les porte-parole japonais disent désirer est à portée de leurs mains puisque les auteurs de la déclaration de l'Atlantique sont pleins de bonne volonté. Mais la politique de l'apaisement qui consistait à accepter de belles paroles pour de solides garanties ne sera plus jamais appliquée aux puissances de l'axe ou à leurs partenaires.

Le représentant du Times à Tokio dit que l'on constate que la presse japonaise est prudente dans ses commentaires et qu'elle souligne qu'un règlement pacifique n'est pas une impossibilité.

Le correspondant diplomatique du Times accuse ceux qui dans l'administration du pays sont incapables de sortir de la routine d'avoir empêché que le discours de M. Churchill n'ait au Royaume-Uni toute la publicité qu'il méritait. Il se plaint que ces personnes n'ont pas remis à temps pour les premières éditions de journaux les copies qu'ils avaient de cette importante allocution.

Les impôts et les emprunts assureront la victoire. Choisissons bien — Le certificat d'épargne est le prêt.

Bulletin météorologique

(Presse Canadienne)

Températures minima et maxima, hier:

Mn. Mx.	Battleford	41	67
Dawson	56	72	87
Simpson	45	64	77
Fort Smith	31	59	73
Pr. Rupert	5	81	97
Victoria	52	66	80
Vancouver	57	62	74
Kamloops	56	74	85
Pr. George	47	78	90
Jasper	41	59	72
Edmonton	41	57	70
Banff	41	53	65
Calgary	39	57	70
Lethbridge	46	59	72
Med. Hat	2	65	77
Saskatoon	32	68	80

Prognostic pour les différentes régions climatiques du Canada

Vallée du Haut Saint-Laurent et Vallée de l'Outaouais. — Beau; chaud.

Nord-ouest du Québec. — Beau; chaud; vents du nord-ouest.

Région des Grands Lacs et Baie Géorgienne. — Beau; chaud.

Nord-Ontarien. — Partiellement nu

PROPOS FÉMININS

Dans le Monde

Me et Mme H.-S.-M. Caron annoncent le mariage de leur fille Denise avec M. André Laporte, de Halifax, fils du docteur et de Mme R. Laporte, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par M. Jean Caron, p.s., frère de la mariée, le samedi 6 septembre à 8 heures en la chapelle Saint-Louis de l'église St-Jean-Baptiste. Pas de faire-part.

Mme B.-G. Bourgeois et Mlle Claire Bourgeois sont de retour de Toronto où elles ont passé quelques jours.

Mme J.-M. Bertrand et ses filles, Mlles Madeleine et Suzanne Bertrand, sont rentrées en ville après une villégiature de plusieurs semaines à Ste-Adèle.

M. et Mme Pierre Gagnon sont retournés à Québec après un court séjour à Vaudreuil où ils ont été les invités du colonel et de Mme J.-T.-E. Gagnon.

Le mariage de Mlle Stella Joubert, fille de M. et de Mme L.-O. Joubert, avec M. Lionel J. Bourget, fils de M. et de Mme J.-E. Bourget, sera célébré le 14 septembre en l'église Saint-Barthélemy.

Au mariage de Mlle Marthe Simard, fille de M. et de Mme Joseph Simard, de Westmount, avec le docteur Paul Dantigny, fils du docteur et de Mme Arthur Dantigny, de Ste-Anne des Monts, qui bénira le R. P. Maurice Buis, s.j., le samedi 6 septembre, à dix heures et demie, en l'église Saint-Léon de Westmount, Mme Laurent Bélanger sera dame d'honneur; Mlles Huguette et Thérèse Dantigny, sœurs de la mariée, Claire Simard, sœur de la mariée, et Yolande Gagnon seront demoiselles d'honneur. Le docteur Maurice Bourget sera le garçon d'honneur, MM. Laurent Bélanger, Gilles Dantigny, frères du marié, Arthur, Léon, Jean et Jacques Simard, frères de la mariée placeront les invités.

Mme J.-Georges Chénévert, et son fils, Paul, sont de retour du Lac Beauport où ils ont passé quelque temps au Manoir Saint-Castin.

Mlles Adrienne et Germaine Dussault sont au lac Saint-Joseph pour quelques semaines.

M. et Mme Jacques Perrault et leurs enfants sont de retour de Notre-Dame du Portage où ils ont passé la saison estivale.

Mlle Eugénie Rheaume est rentrée à Ottawa après un voyage sur le St-Laurent.

Le mariage de Mlle Aline Janitsch, fille de M. et de Mme L.-A. Janitsch, de Londres, Angletère, et petite-fille du colonel T. J. Duchesnay, décédé, et de Mme Duchesnay, de Québec, avec M. Paul-E. Rolland, fils de M. Emile Rolland, décédé, et de Mme Rolland de Montréal, aura lieu, le samedi 6 septembre, en l'église Saint-Dominique de Québec.

Mme Henri Dessaulles fait un séjour à Québec l'invitée du général et de Mme T.-L. Tremblay.

Hier matin, à dix heures et demie, en l'église de Repentigny, décorée de guirlandes et de bouquets, M. l'abbé Martin a béni le mariage de Mlle Yvette Lauzon, fille de M. et de Mme Arthur Lauzon, de Montréal, avec M. Benoît Brien, fils de M. et de Mme Siméon Brien. Pendant la messe, un programme de chant a été exécuté par Mlle Jeanne Blais; Mme L. Blais était à l'orgue. La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de tulle blanc recouvrant un fourreau de satin et un voile assorti; elle tenait un livre d'heures à signets d'orichalques. Mlles Gilberte Brien, sœur de la mariée, et Françoise Brien, demoiselles d'honneur, portaient des robes de tulle rose pâle sur fourreaux de faille de même ton, et des gants de gilette, M. J.-A. Martin et Lucien Lauzon étaient les garçons d'honneur. MM. Florent Brien et Roland Quessel avaient été invités. Mme Lauzon, mère de la mariée, portait une robe de dentelle française bleu saur, avec chapeau de feutre et tulle de même ton garni d'autruche. Mme Brien, mère du marié, portait une robe de crêpe français noir avec tulle de sequins, et un chapeau de velours et de tulle noir orné d'une aigrette. Après la cérémonie, il y eut réception en la villa des parents de la mariée où les salons étaient décorés de fleurs de saison. M. et Mme Brien partirent ensuite pour la Malbaie. Mme Brien portait alors un ensemble de crêpe de laine bleu de roy orné de



Pour un soir de fête, un diner ou un bal, cette robe est d'un grand chic. Jaquette à basque en velours de coton vert pin avec jupe en faille de soie de même nuance.

renard bleu, un feutre de même ton et des accessoires gris.

Le Bal de la Victoire qui sera donné par les officiers canadiens-français du "Women's Volunteer Reserve Corps" le samedi 18 octobre, aux casernes des Fusiliers Mont-Royal sera sous le patronage du commandant Paul-W. Earl, R.C.N.V.R., du major J.-A. Guindon, officier commandant des Fusiliers Mont-Royal et du maire de Montréal, M. Adhémar Raynault. Pour informations s'adresser aux quartiers généraux, 14 Werderale Park.

M. et Mme Frédéric Rivet, de Maniwaki, annoncent le mariage de leur fille, Gilberte, avec M. Henri Poirier, fils de M. et de Mme J.-H. Poirier, de Maniwaki. Le mariage sera célébré le lundi 1er septembre en l'église de l'Assomption de Maniwaki.

Le mariage de Mlle Guillemette Bourgeois, fille de M. et de Mme Léonidas Bourgeois, de Saint-André-Avellin, avec M. Maurice Pélaudeau, fils de M. Zéphir Pélaudeau, de Montréal, et de Mme Pélaudeau, décé-



Partout les femmes s'entraînent dans les services auxiliaires. Aux Etats-Unis, à Camden, N. J., des jeunes filles mettent en pratique leurs connaissances de premiers soins aux blessés. Un bandeau sur les yeux, elles transportent une "victime d'un raid aérien" qu'elles ont tirée d'un amas de débris "d'un édifice bombardé". En réalité, ce sont des ruines d'une maison incendiée.

La Couture Chez Soi

Service des Patrons du "Canada"

Par panneaux

Patron No 9832

Encore une petite robe ravissante pour votre fillette, madame. Elle est presque entièrement faite par panneaux, ce qui en rend la confection très facile. Le corsage qui consiste plutôt en deux empiècements est joliment dentelé là où il rencontre la jupe. Avec un tissu imprimé de façon fantaisiste on peut réaliser un effet charmant sur le devant de la robe comme le fait voir l'illustration du bas. Un petit col blanc met une note gaie à l'encolure. Pour l'automne, cependant la robe pourra être faite d'un lainage léger et avoir des manches longues et larges, resserrées aux poignets. Une ceinture s'attachant en arrière soulignera la taille.

Le patron No 9832 se fait dans les grandeurs 2, 4, 6, 8, et 10. La grandeur 6 demande pour la robe à manches courtes 2 1/8 verges de tissu de 35 pouces de largeur et 1-4 verge de contrastant pour le col; pour la robe à manches longues, 2 1-2 verges de tissu de même largeur.

Vous pouvez vous procurer ce patron en faisant la demande au Service des Patrons LE CANADA, 33 ouest rue Saint-Jacques, Montréal, en ayant soin d'inclure la somme de vingt sous en monnaie ou bon de poste. Indiquez clairement votre nom, votre adresse, le numéro du patron choisi et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente aux bureaux du CANADA et ne sont pas échangeables. Les timbres-poste ne sont plus acceptés.

Les impôts et les emprunts assurant la victoire. Choisissons bien — Le certificat d'épargne est le prêt.



Regard sur la Mode

Un soir de bal

Malgré la guerre et ses complications, les jeunes filles n'ont pas cessé d'aimer le bal et les diners-dansants. Au profit d'oeuvres de guerre ou dans un but charitable il y aura cet automne et cet hiver tout comme l'an dernier, des soirées où la toilette basse sera de rigueur.

Et ce sera une occasion de plus pour les jeunes de faire preuve d'élégance et de chic.

A vrai dire la mode ne change pas tellement d'une saison à l'autre pour les toilettes du soir. Cependant, les grands couturiers s'ingénient à trouver des détails charmants qui font que telle robe est du dernier cri, bien nouvelle.

Ainsi l'on verra pour les grandes réunions mondaines du soir, des robes aux jupes très amples, des corsages ajustés. Mais cette ampleur est donnée le plus souvent par de savants

plissés à la taille ou à la hauteur des hanches.

D'ailleurs cette caractéristique des robes est à remarquer aussi sur les robes d'après-midi.

Et ce qui est très joli pour le soir, c'est une jaquette ou boléro à manches longues, trois-quarts ou courtes, selon le type de la femme. Cela fait plus habillé et sans aucun doute un peu plus confortable quand la température est froide et que les salons sont surchauffés. Alors on ouvre les fenêtres, et ces dames en sont quittes pour un refroidissement. Cela vous est peut-être arrivé déjà. Et puis au moment de danser il est très facile d'enlever cet accessoire et de le passer ensuite en prenant un peu de repos.

Pour ce qui est des tissus, le velours de coton s'impose de plus en plus. On l'aime pour un corsage avec une jupe de crêpe ou de faille.

On voit même, dans une collection de robes du soir, une jaquette montante en velours bouton d'or ornée de lamé assorti avec une jupe très ample en tulle de soie blanc.

Celles qui débutent dans le monde, aiment toujours le tulle et le chiffon pour ces toilettes vaporisées dans les tons pastel; le doux bleu azuré, le rose pâle, le vert clair.

A moins que pour sa première apparition dans la société, mademoiselle, ne préfère être toute vêtue de blanc, ce qui met toujours en valeur la fraîcheur d'un jeune minois.

Et n'oublions pas que ce beau tissu de laine léger, le challis, revient à la mode. Vous savez, cette étoffe qui autrefois nous arrivait d'Autriche et que les élégantes portaient. Aujourd'hui en Amérique nous en avons une très belle reproduction dans les mêmes tons riches et les mêmes dessins que nous aimions tant il y a quelques années.

Et c'est ainsi que va la mode, se renouvelant sans cesse et pourtant nous laissant quelque chose de ses jolies fantaisies passées.

Fleurette BELAIR

Contrat de \$4,000 à la Canadian Car & Foundry

Ottawa, 26. — Le ministère des munitions et approvisionnements annonce l'adjudication d'un contrat de construction pour Québec. En voici le coût approximatif, le genre, la date approximative d'achèvement, et le nom de l'entrepreneur:

Canadian Car and Foundry Ltd, Turcot, P. Q., \$4,000; service des architectes; immédiatement; Spence, Mathias, Burge, Montréal, P. Q.

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

HORIZONTALEMENT

- 1-Nom ancien de l'Indoukoh.
- 2-Ville et port de Finlande. — Proverbe favorable (adj.). — Gros port de l'Amérique du Sud.
- 3-Louanges. — Péricarpe des fruits des céréales. — Opposé du bien.
- 4-Conte. — Soleil. (ang.). — Année.
- 5-Bière anglaise. — Epoque. — Marque d'automobile.
- 6-Large cuve. — Confident.
- 7-Se dit de l'eau dormante qui se corrompt.
- 8-Pluie de la Suède centrale. — Terre entourée d'eau.
- 9-Gros et large. — Apportée en naissant.
- 11-Situées. — Série d'alertes, de fatigues.

VERTICALEMENT

- 1-Nom des cinquante fils de Polias.
- 2-1er nom du 1er calife abbasside.
- 3-Charmant opéra comique en un acte.
- 4-Ville de Chaldée. — Pron. pers.
- 5-Jouet représentant la figure d'un personnage grotesque dont la bouche est ouverte pour recevoir des boules.
- 6-Passion.
- 7-Ville des Etats-Unis sur le Mississippi.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

1	R	M	A	L	L	E	R	I	E		
2	A	N	G	A	L	E	M	E	N	T	
3	F	A	A	G	E	E	A	R			
4	E	U	T	O	R	N	O	M	O		
5	T	O	N								
6	N	O	V	I	A	L	E	S	T		
7	E	R	E	O	I	S	E	U	S	E	
8	M	R	A	G	E						
9	E	S	R	E	N	D					
10	N	E	N	E	M	E	A	S	I	L	E
11	T	E	T	E	P	L	A	T	E	S	

- 1-Note de musique. — Qui n'est pas vété.
- 2-De la Samarie.
- 3-Oxyde d'uranium. — Général américain (1897-1870).
- 4-Famille de plantes dicotylédones.

La Cuisine

Sauce aux cinq fruits

5 tomates; 5 pommes; 5 pêches; 5 poires; 5 prunes (grosses); 2 tasses de vinaigre; 2 tasses de miel; 2 c. à soupe de sel.

Pelez et tranchez les tomates, les pommes, les pêches et les poires. Coupez les prunes en deux et dénoyotez. Ajoutez le vinaigre, le miel et le sel. Remuez bien et laissez reposer 1 heure. Ajoutez les épices dans un sac (1 c. à thé de clous de girofle, 1 c. à thé d'épices mélangées au vinaigre, 2 bâtons de cannelle). Faites cuire 1-2 heures. Embouteillez et bouchez tandis que c'est chaud.

Marinades de tomates vertes

8 tasses d'oignons tranchés; 16 tasses de tomates vertes tranchées; 1-2 tasse de sel.

Saupoudrez le sel sur les tomates

et les oignons. Laissez reposer toute la nuit. Egouttez parfaitement et ajoutez: 2 tasses de vinaigre; 1 c. à thé de poivre; 1 c. à thé de casse; 1 tasse de miel; 1 c. à soupe de graine de céleri; 1 c. à soupe de graine de moutarde.

Faites bouillir lentement 30 minutes. Mettez dans des bocaux stérilisés et bouchés.

Duncans
ROYAL PALACE
Whisky
MÉLANGÉ ET EMBOUILLÉ AU CANADA
13 ans. \$1.40 - 25 ans. \$2.90 - 40 ans. \$4.15

Visitez
L'Ouest Canadien
EXCURSIONS SPÉCIALES
À BON COMPTE

DÉPART QUOTIDIEN du 12 au 26 SEPT, INCLUSIVEMENT

Exemple de BILLET ALER ET RETOUR de		Voitures Wagon-Lits	
	touriste	ordinaires	touriste
Winnipeg	\$31.90	\$39.35	\$46.80
Régina	38.90	47.70	56.50
Saskatoon	43.80	53.35	62.90
Calgary-Edmonton	51.00	60.65	70.25
Banff	53.85	63.75	73.55
Jasper	58.15	68.90	79.05
Vancouver-Victoria	64.30	78.45	92.60
Prince Rupert	64.30	78.45	92.60

Le prix du billet ne couvre que le voyage. Supplément pour wagon-salon ou wagon-lit. Excursions combinées de l'Ouest à l'Est du Canada durant la même période. Tous renseignements des agents des chemins de fer

PACIFIQUE CANADIEN **CANADIEN NATIONAL**

Feuilleton du "Canada"

LE SECRET D'UNE FEMME

JEANNE MOREAU-JOUSSEAU

No 27 (suite) 27 août 1941

Après le lunch, somptueusement servi dans la haute salle à manger du palais, les nouveaux époux entreprirent leur voyage de noces.

Durant six mois, ils parcoururent l'Algérie, la Tunisie et le Maroc. Puis ils regagnèrent enfin le palais de Terrari.

Ces six mois furent les plus heureux de l'existence de la marquise. Le marquis se montra charmant pour elle. Augusta avait la conviction d'être passionnément aimée. Le futur époux lui avait dit: "Peut-être! Mais, à son arrivée au palais, le marquis devint de moins en moins affectueux."

— Vous êtes injuste, Augusta! se récria la marquise. Et permettez-moi de vous le dire: il n'est pas de grandes richesses dont on ne puisse voir la fin! Depuis notre mariage nous avons dépensé plus en une année

qu'elle et d'une grande séduction l'inclina à la jalousie. Peu à peu, il se lassait des attentions exagérées de sa femme. Il ne pouvait sortir, rêver, sans être suivi, interrogé... Il commença à regretter d'avoir épousé la duchesse. Oubliant tous deux, n'ayant pas d'enfant, leur vie mondaine se poursuivait dans un rythme accéléré.

Pour se distraire et se rendre libre, pendant que la marquise dansait, le marquis se lança dans le jeu. Il gagna tout d'abord, puis perdit de grosses différences. Sa mince fortune personnelle ayant été dilapidée en quelques années avant son mariage, la marquise se vit dans l'obligation de payer ses dettes.

Le marquis, au lieu de mettre un frein à sa passion, récidiva à un tel point que sa femme fut, malgré son grand amour pour son mari, contrainte de lui faire quelques remontrances. Bien qu'elle priât avec beaucoup de tact de renoncer à sa funeste habitude, le marquis prit fort mal la chose.

— En vous épousant, Augusta, je me suis imaginé que vous m'aimiez. Je vous, hélas! qu'il n'est rien! Une simple peccadille me vaut des reproches humiliants pour mon orgueil. A qui sert votre fortune si vous ne pouvez souffrir qu'on y jousisse! Je vous supposais plus généreuse! — Vous êtes injuste, Augusta! se récria la marquise. Et permettez-moi de vous le dire: il n'est pas de grandes richesses dont on ne puisse voir la fin! Depuis notre mariage nous avons dépensé plus en une année

qu'en dix auparavant. Et cette fortune... je n'ai point le droit d'en disposer entièrement. Vous oubliez que nous n'avons pas l'acte de décès de ma fille! Elle est peut-être encore vivante cette enfant! Qui sait!... un jour prochain peut-être on viendra l'amener. Ceux qui l'ont enlevée exigent alors une forte rançon. Il faut prévoir cela...

De ces biens, Augusta, je ne possède que le quart. Tenez-le vous pour dit. Afin de maintenir notre rang comme par le passé, vous devez vous restreindre. Jouez un peu moins, je vous en prie, dit la marquise les larmes aux yeux. Si vous nous ruinez, que deviendrons-nous!...

— Vous êtes dure, Augusta, de me faire la morale comme à un petit garçon. Et... je vous le pardonne... difficilement.

Sachez-le donc, marquise; si je joue avec frénésie, c'est pour me délivrer de votre tutelle acharnée. Je suis, après de vous, comme le forçat qui, manottés aux poignets, fers aux chevilles ne peut se libérer, ne fût-ce qu'une minute, de ses chaînes...

— Je vous aimais quand je vous ai épousée, Augusta. Je vous aime toujours, certes, mais par grâce, laissez-moi respirer. J'étouffe... Vous êtes sans cesse à mes côtés et je suis étreint par votre affection tyrannique comme le malheureux oiseau prisonnier de la gju.

— En entendant parler ainsi croyait qu'elle adorait et dont elle croyait aimée Augusta, la fière Augusta ressentit un froid glacé au coeur. Elle devint blême de colère et de dou-

leur. Elle mesura l'abîme dans lequel elle était tombée en épousant cet homme qui, elle le voyait trop tard, ne l'avait jamais réellement aimée. Ah! le duc de Terrari était bien vengé!

La marquise, d'une pensée rapide, comparait les deux hommes. Le premier, affectueux pour elle, tendre, bon, dévoué, ne pensant qu'à lui plaire. Elle l'avait fait souffrir, oh! combien... à en mourir!

Le second, cruel, égoïste, jouisseur, ne songeant qu'à satisfaire ses passions, ne s'inquiétant nullement si l'argent gaspillé follement était le sien ou celui d'autrui.

Comme elle était punie, l'orgueilleuse Augusta!

Un sanglot qu'elle ne put contenir tout à fait vint mourir sur ses lèvres qu'elle mordit jusqu'au sang.

— Elle se tourna vers son mari et dit d'une voix caime: — A l'avenir, marquise, puisque ma présence vous obsède à ce point, je me garderai bien de vous trop accaparer...

Je reprendrai, comme avant notre mariage les visites à mes amis. De votre côté, vous irez où bon vous semblera. Le soir, si vous le désirez et, pour qu'on ne s'étonne point dans le monde de nous voir aller chacun de notre côté, nous sortirons ensemble. Mais... "donnant, donnant". Je désire que vous délassiez le tapis vert. Puisque c'est moi qui paie vos dettes, il me semble qu'il serait de meilleur goût de votre part, d'en contracter le moins possible. Ne l'oubliez

point. Nous ne sommes pas mariés sous le régime de la communauté. Et vous ne pouvez disposer que de mes propres revenus. La fortune de Bianca de Terrari doit demeurer intacte.

— Alors, c'est la guerre entre nous, marquise? s'écria Augusta, les yeux étincelant de colère.

— Mais non, mon ami, répliqua doucement Augusta. Je vous en prie... laissez-moi à mon légitime désir et... nous serons heureux...

Après réflexion, le marquis jugea prudent de se calmer — tout au moins en apparence. Il feignit donc un apaisement qui était loin d'être réel.

— Vous avez raison, ma chérie. Je viens d'agir comme un fou. Pardonnez-moi... la violence m'a fait prononcer des paroles que je regrette... infiniment.

— Oublions cette petite querelle. Je tiendrai mon engagement en vous laissant votre liberté. Je vous aimais trop, Augusta, voilà pourquoi j'étais exigeant. De votre côté, jouez moins, vous me ferez plaisir.

Sur ces mots, la marquise se retira calmement dans son appartement particulier. Mais, dès qu'elle se fut enfermée elle se mit à pleurer convulsivement. Son bel amour s'était envolé... A n'être que l'aimait plus. L'avait-il jamais aimé. Et pourtant elle lui avait tout donné amour, beauté, fortune... S'il l'aimait, aurait-il souffert ainsi de sa présence continue à ses côtés? Non! Au contraire, il en aurait été ravi...

Soudain, l'énergique marquise se redressa, essayant ses larmes.

"Pour garder l'amour d'un homme, il ne faut point l'en saturer", se dit-elle. "Je laisserai à Augusta une grande liberté".

Mais après réflexion elle songea: "Il en abusera peut-être en allant courtoiser d'autres femmes".

Son coeur se serra de détresse, mais elle en prit son parti. Toutefois, elle reconnaissait qu'en épousant la marquise elle avait commis une folie. Sa quietude disparaissait. Elle vivrait dans des trances continuelles, redoutant la ruine à bref délai si le marquis ne s'amendait point...

A partir de ce jour, le marquis changea son genre de vie. Or, Augusta fut encore un peu plus malheureuse qu'auparavant. Comme elle l'avait prévu, hélas! il abusait de sa liberté s'amusant comme un écolâtre, il gardait cependant les convenances apparentes. Chaque soir, il accompagnait sa femme dans le monde; mais, souvent, après l'avoir ramené au palais, il sortait de nouveau pour ne rentrer qu'à l'aube.

Augusta souffrait en silence, n'osant rien dire dans la crainte de provoquer un éclat. Malgré sa vie, indigne d'un homme loyal, elle aimait encore le marquis.

Faisant un retour sur elle-même, elle se disait que son second mari vengeait le premier; qu'elle-même avait agi envers le duc, comme le marquis envers elle-même, ne s'inquiétant point de sa souffrance.

Elle se disait que Dieu l'avait punie de son indifférence pour sa fille en la lui enlevant.

Que serait sa vieillesse? Femme sans époux, mère sans enfant, elle demeurerait seule à regretter le passé où si elle l'avait voulu elle aurait été si heureusement enfant. Mais par sa folie et sa dureté, elle avait tué son premier mari... On lui avait volé sa fille... Elle exploitait... Le marquis de Soliano, par son attitude, la châtiait cruellement de ses égarements passés.

Une douleur nouvelle allait atteindre encore la marquise, douleur qui aurait peut-être été mortelle pour elle si elle avait aimé son époux comme aux premiers jours de son mariage. Mais son amour, bafoué par le marquis, s'était un peu altéré. Son coeur, abreuvé d'amertume et de méconception, demeura glacé par le mépris qu'elle éprouvait pour Augusta.

Un soir, Mme et M. de Soliano se rendaient à l'Opéra. Les artistes de la Scala de Milan donnaient à Gènes une représentation de "La Tosca", avec cette Corvina qu'André aimait follement. Pour rien au monde le marquis n'aurait voulu manquer le spectacle. Durant toute la soirée il se montra très correct envers sa femme.

Les actes se succédèrent triomphalement pour la grande artiste. A ses pieds, de nombreuses gerbes furent apportées. Parmi celles-ci, une couronne de merveilleuses orchidées, enrubannée de mauve, éclipasait toutes les autres. C'était l'hommage du marquis de Soliano.

(à suivre)

CHRONIQUE JUDICIAIRE

L'automobile et le poteau

Une voiture qui n'était pas "emmenable" et une plainte de vol.

Un jeune garçon d'excellente famille a subi son procès hier, devant le juge J.-C. Langlois, sous une accusation de vol d'automobile. A la fin de la preuve du ministère public, le tribunal s'écria:

—Je ne vois pas là les éléments du vol! Je ne puis envoyer ce jeune homme en prison pour un an. Je le déclare coupable d'avoir pris l'auto sans permission.

Le plaignant, ami intime du prévenu, déclara qu'il avait déjà prêtée sa voiture à l'inculpé, dans le passé, puis il expliqua au tribunal:

—J'ai revu mon auto deux jours plus tard. Elle n'était pas "emmenable", elle était prise à un poteau du boulevard Gouin.

—Quelle était la valeur de la voiture? demanda le juge.

—C'était une Paige de 1928, payée \$125.

—Et les dommages causés par le poteau?

—Ils dépassent \$150.

—Il ne doit plus rien rester, souligna le tribunal amusé.

Me Marcel Pinard, avocat de la défense, obtint de laisser le prévenu sur parole d'ici le prononcé de la sentence, fixé au 3 septembre.

Avis Légaux

AVIS

Dans l'affaire de: LA SOCIÉTÉ ATHANASE (THOMAS) NICOLAÏDES ET STAMATIOTIS, faisant affaires sous le nom de "BRITANIA RESTAURANT", 1420 rue Stanley, à Montréal, Province de Québec.

AVIS est par la présente donné, que par un jugement de la Cour Supérieure rendu le 14 août 1941, la susdite société a été dissoute et que le sousigné a été nommé liquidateur de ses biens.

Daté à Montréal, ce 26ième jour d'août 1941.

ALBERT LAMARRE, Liquidateur.

Bureau de Lamarre & Lamarre: 19 St-Jacques Est, Montréal, Qué.

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No 203095. JAMES M. HOULT, agent des cités et district de Montréal, Demandeur.

UNIVERSAL TANNERIES INC., corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires à Chicago, dans l'état d'Illinois, Etats-Unis, Défendeur.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois.

Montréal, 22ième jour d'août 1941.

T. DEPATIE, Député-Procureur.

Noël & Macnaughton, Avocats du demandeur, 19 St-Jacques E., M.A. 1754, Montréal.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de: ROLAND LEDOUX, Restaurateur, 7348 St-Denis, Montréal.

Cédant autorisé.

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession autorisée.

AVIS, est par la présente donné que ROLAND LEDOUX, de Montréal, Qué., a fait une cession le 26ième jour d'août 1941, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 3ième jour de septembre à 10 heures de l'avant-midi, au bureau de Séquestre Officiel, chambre 31, ancien Palais de Justice, Montréal.

Pour vous donner droit de vote, il faut que votre preuve de créance et votre procuration soient déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Aussitôt le syndic nommé, si vous voulez figurer à titre de créancier, il vous faudra produire votre réclamation entre ses mains avant l'assemblée; autrement il distribuera l'actif sans égard à votre réclamation.

Daté à Montréal, ce 26ième jour d'août 1941.

GEORGES DUCLOS, Gestionnaire.

15 St-Jacques est, Montréal.

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No 202552. DAME YVONNE DELISLE, de Ville LaSalle, district de Montréal, épouse commune en biens de Roméo Chouinard, plaignant, Demanderesse.

—VS— ROMEO CHOUINARD, de Ville LaSalle, district de Montréal, Défendeur.

AVIS D'ACTION EN SEPARATION DE BIENS

Une action en séparation de biens a été instituée en ce qui concerne le régime matrimonial de la défenderesse, par un jugement rendu le 19 août 1941.

COTE, POUPART & TRAHAN, Procureurs de la demanderesse.

15 St-Jacques Est, Montréal.

Cartes PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffron & Prud'homme AVOCATS ET PROCUREURS

Alm Geoffron, c.r. J.-Alex. Prud'homme, c.r. C.-Antoine Geoffron, le L.L. Paul-S. Major, LL.B.

112, rue Saint-Jacques

Tél. HARBOUR 8117 - MONTREAL

Adresse télégraphique: Geoffron

Téléphone: HARBOUR 0123

BRAS & CAMPBELL AVOCATS ET PROCUREURS

Hon. F.-PHILIPPE BRAS, C.L., C.R. A. J. CAMPBELL, L. F. de GRANDIE

Édifices Banque Royale

360 ouest, rue St-Jacques MONTREAL

153 est, rue Notre-Dame - L.A. 9633

Suite 12

JACQUES PATENAUDE AVOCAT

153 est, rue Notre-Dame - L.A. 9633

Suite 12

JACQUES PATENAUDE AVOCAT

153 est, rue Notre-Dame - L.A. 9633

Suite 12

JACQUES PATENAUDE AVOCAT

153 est, rue Notre-Dame - L.A. 9633

Cour Supérieure

Division de Pratique

Le 26 août 1941

PRESIDENT: L'honorable Juge Rhéaume.

Les jugements suivants furent rendus: Onésime Pilon contre Héritiers d'Edouard Pilon; jugement pour \$1,918.27 avec int. et dépens.

Standard Credit Corporation contre Henri Fitzsimmons; jugement maintenant l'action de la demanderesse et déclarant mentionnée dans la déclaration accusée et réalisable à tous fins que de droit, etc.

Traders Finance Corporation Ltd contre Edouard Joseph Labreche; jugement déclarant démandeur solidaire et unique propriétaire de ladite automobile, etc.

Hermine Bourassa contre Albani Chatain et C. Avoite et M. Duval, mis-en-cause; jugement pour \$165 avec int. et dépens, etc.

Omer Gauthier et autres contre A. Larivière; jugement pour \$435.49 avec int. et dépens.

Alexandre Groulx contre Béni Descent et A. Cardinal, tiers-saisi; jugement déclarant bon, valable et tenant l'arrêt en cette cause.

Wilfrid Fréchette contre Hector Hardy; jugement pour \$400 avec int. et dépens.

William T. Jamieson contre Gustave Sigouin; jugement pour \$174 avec int. et dépens.

Roméo Chouinard, défendeur, contre Mousset et Cité de Montréal, tiers-saisi; jugement déclarant bon valable et tenant l'arrêt en cette cause, etc.

Amélie Gauthier contre Emmanuel Kupchik et Solomon Kerman et autres, opposants; jugement maintenant opposition et déclarant opposants vrais propriétaires dedites médailles et effets militaires, etc.

J.-A. Lamarre contre J.-Henri Cardinal; jugement pour \$129.67 avec int. et dépens et déclarant bon et valable assai-gagerie et expulsion.

Moses Neimark contre dame Channah D. Abramchik et Banque du Dominion, tiers-saisi; jugement autorisant requérant à retirer dépôt, etc.

Dame Albina Larimée contre Loulette Lapierre; jugement pour \$150 avec int. et dépens.

Hyman Gold contre W. Berger; jugement pour \$390 avec int. et dépens.

LE MECHANT AURAIT FRAPPE SA VOISINE

On ne devrait jamais frapper une femme, pas même avec une fleur.

Jean-Louis Bédard, 1590, rue Saint-Dominique, l'a oublié. Laurette Roland (Mme René Desrosiers), 1592, rue Saint-Dominique, sa voisine, l'accuse, parodi de l'avoir poussée puis frappée à l'épaule avec son poing.

Bédard a protesté de son innocence, et un juge de Sessions de la Paix aura à décider de cette délicate affaire au procès, le 3 septembre, date fixée par le juge Amédée Monet, hier, à la comparution de ce si peu galant homme.

L'agresseur n'était pas encore identifié lorsque la plainte fut signée. On voit cette description "à être identifié, un homme (Diogène, ta lanterne) grand, maigre, 35 ans, et blond".

DES VOLS DE CABINES, MAIS PAS SUR LA PLAGE

Si l'on en croit l'accusation portée contre Armand Pilosse, 7091, rue St-Vallier, par Charles-Edouard Turcotte, 776, boulevard Saint-Laurent, l'inculpé aurait volé "deux cabines complètes" sans plus, évaluées à \$25.

Le prévenu a protesté de son innocence, hier, devant le juge Amédée Monet, et ce tribunal a exigé un cautionnement de \$200 en attendant le procès fixé au 2 septembre.

UN "AGRANDISSEMENT" RENDU DANS LA LUNE

Fortuna Brodeur, sans domicile connu, visitait Mme Joseph Champagne, 3643, rue Saint-Urbain, ces jours derniers, et lui soutirait 90 cents, en garantie pour l'agrandissement d'un portrait de famille.

La victime attend encore cette "œuvre d'art". Mais la police, qui a l'oeil ouvert, même sur les agrandissements de ce genre, metait le trappeur sur ce photographe d'occasion et le citait à la barre hier, devant le juge Amédée Monet.

Brodeur protesta de son innocence. Le tribunal, après avoir accordé un mandat de dépôt de trois jours à la Sûreté, pour fins d'enquête, fixa le procès au 2 septembre.

LES OUBLIS DE WILLIAM DAHLIN

William Dahlin, propriétaire de la maison Montreal Cabinet & Pattern Works, devra subir un procès le 3 septembre pour avoir omis de payer les taxes spéciales de guerre sur ses revenus des mois de mars, d'avril et de mai 1941, soit en tout \$110.32.

Le juge Monet ordonna hier au greffier d'avertir ce manufacturier de se présenter pour l'audience du 3 septembre.

PERTE DE MEMOIRE

Mme Rachel Moscovitch et son mari, M. Harry Back, propriétaires de la maison "Berkeley Clothing Co.", n'auraient pas payé les taxes de guerre sur leurs revenus de mars et d'avril 1939.

Hier, Me Louis Diner, C.R., avocat des inculpés, enregistra un plaidoyer de non-culpabilité, et le tribunal fixa le procès au 3 septembre. Le montant dû serait de \$207.77.

CUIVRE DEPOLIS!

Arthur Bibeau, sans adresse connue, traduit hier devant le juge Amédée Monet, avoua un vol de \$4.50 de vieux cuivre, propriété de M. Sam Hadjigel, 420, rue Bridge.

Le tribunal ajourna au 29 août le prononcé de la sentence.

SOUDURES ILLEGALES!

Albert Turnau, de Baie d'Urfé, était sommé en correctionnelle, hier, devant le juge Amédée Monet, pour avoir exécuté des travaux de tuyauterie et de chauffage, à 3481, avenue du Parc, sans la permis de plombier exigé par la loi.

Me Jules Dupré, avocat de la défense, protesta de l'innocence de son client. Le procès a été fixé au 3 septembre.

BRIS DE GLACE

William Black, de Toronto, passait hier en correctionnelle, devant le juge Amédée Monet, sous l'accusation d'avoir brisé une glace à l'étalage du magasin portant le numéro 367 ouest, rue Craig, dans le but de commettre un vol.

Le prévenu avoua. Le procès de la sentence a été fixé au 3 septembre.

Les Impôts et les emprunts assureraient la victoire.

Chéolissas bien — Le certificat d'épargne est le prêt.

Il n'y eut pas d'agitation à Arvida, mais les ouvriers étaient mécontents

(Suite de la page 1)

travaux à l'usine, a témoigné que, dans ses relations avec les ouvriers, la compagnie a toujours traité avec les officiers du syndicat qui l'assuraient qu'ils avaient réuni la majorité du personnel. Ces relations n'ont jamais causé d'ennuis à personne.

Les agents de police de la compagnie qui étaient en service au moment de la déclaration de la grève n'étaient pas assez nombreux pour s'imposer par la force. Les gardes armés n'étaient là que pour protéger l'usine contre les ennemis de l'extérieur et non pas contre les ouvriers.

On demanda à M. Johnston qui commandait les policiers spéciaux assermentés pour la protection de l'usine. Il répondit que ces agents n'étaient pas encore complètement organisés, mais qu'ils devaient être sous les ordres de M. Labelle qui avait la direction des gardes armés.

Toujours au dire de M. Johnston, 1,815 des 2,683 ouvriers employés, ont reçu, en octobre de l'an dernier, des augmentations de salaires de 3.6 à 7.2 pour cent.

M. Lamontain, qui a témoigné à la suite de M. Johnston, a produit des lettres qui montrent que le syndicat a rencontré les autorités de la compagnie le 12 mai, pour leur demander que l'on augmente le nombre des ouvriers à certaines cuves.

La compagnie a accepté d'en ajouter deux à chacune. Le syndicat n'a pas jugé cette nouvelle mesure satisfaisante. La compagnie lui a demandé d'en faire l'essai avant de la désapprouver.

M. Lamontain a ajouté que l'on a donc essayé ce nouveau système durant quelques semaines. Les employés supplémentaires ont même été changés pour voir si cela améliorait les conditions de travail.

Une lettre produite aujourd'hui montre que le syndicat a demandé un autre entretien aux représentants de la compagnie. Le syndicat soulignait, dans cette lettre, que si l'on ne pouvait arriver à une entente au sujet des ouvriers préposés aux cuves, il demanderait qu'une commission d'arbitrage intervienne.

Les pourparlers étaient là lorsque la grève fut déclarée.

A la demande de M. Gérard Picard, secrétaire général des Syndicats catholiques, M. Lamontain a présenté une lettre indiquant que les cubilots 44 et 45 étaient nouveaux et que le syndicat considérait qu'il fallait plus d'hommes pour les opérer.

D'autre part, l'emploi de ce nouveau cubilot rendait possible une réduction du boni que les ouvriers pouvaient obtenir. Le syndicat soulignait également qu'il fallait revoir l'échelle de boni pour les préposés à ce nouveau cubilot.

Les grévistes étaient calmes

Interrogé par Me Charles Connors, de Québec, représentant du procureur-général, M. Lamontain a dit n'avoir jamais eu besoin d'escorte pour franchir la foule des grévistes, quand il lui a fallu se rendre aux bureaux de la compagnie.

Aux questions de M. E. Stuart MacDougall, C.R., avocat de la commission, M. Lamontain a dit que la correspondance de la compagnie avec le syndicat a toujours été amicale. Il a ajouté que jusqu'au jour de la déclaration de la grève, il n'avait pas observé de mécontentement chez les ouvriers.

M. L. Carey, surintendant de l'usine, a aussi dit, aujourd'hui, durant son témoignage, que au début de l'après-midi du 24 juillet, il a eu vent d'une rumeur de grève. Il en fit part à M. Lamontain, ainsi qu'à M. Johnston. Tous trois décidèrent que la meilleure chose à faire, c'était d'approcher les ouvriers et de discuter la question avec eux.

Il était environ 2 h. 30. A 3 h, M. Carey eut un entretien avec le contre-maître de l'usine. Cet entretien dura jusqu'à 3 h. 45. Quelques minutes plus tard, il se dirigea vers ses bureaux. Puis quelques minutes après 4 h., ses assistants lui téléphonèrent que les ouvriers quittaient l'usine. La plupart étaient rassemblés à l'intérieur des barrières.

M. Carey se dirigea vers la barrière principale de l'usine, puis vers le milieu du groupe. Là il tenta de trouver quelqu'un qui pourrait parler au nom des ouvriers. Ceux-ci ne semblaient pas avoir désigné qui que ce fut pour parler en leur nom.

Les ouvriers criaient qu'il leur fallait un piastre de l'heure. Finalement, M. Carey dit aux ouvriers que si une délégation se présentait aux bureaux de la compagnie, les autorités l'entendraient. Il retourna à ses bureaux. Quinze minutes plus tard, une délégation se présenta pour discuter de la situation. Les représentants de la compagnie déclarèrent aux délégués des ouvriers que la seule façon d'en arriver à une entente, c'était, pour les ouvriers, de retourner au travail.

On entamerait ensuite les pourparlers. Les délégués soulignèrent, pour leur part, que leurs conditions de travail n'étaient pas satisfaisantes. Ils se plaignaient de ce qu'ils étaient obligés de nettoyer des siphons encore rouges.

Les "nouveaux" étaient les moins commodes.

Vers 5 h., M. Carey se rendit à l'usine. Il constata que la foule, à l'intérieur des barrières, augmentait. Il n'eut cependant pas de peine à fonder la foule des ouvriers. Il put atteindre les cubilots sans difficulté. Il trouva d'abord plusieurs hommes encore au travail. Il rencontra ensuite un groupe d'hommes qui cherchaient à empêcher les hommes encore à l'oeuvre de travailler.

Il remarqua que les hommes demeurés le plus longtemps au travail étaient de vieux employés. C'était des employés relativement nouveaux qui empêchaient les autres de travailler.

Il tenta de tenir les cubilots chauds. Il déplaça des hommes des autres services dans le but de tenir au moins tous les cubilots allumés. Entretemps, des grévistes tentaient de persuader les hommes qui étaient encore à l'oeuvre de se mettre en grève.

Vers 11 h. du matin, il ne restait à l'usine que quelques hommes pour avoir soin des cubilots. La compagnie dut alors se résigner à cesser d'alimenter les cubilots d'électricité.

M. Carey ne pourrait pas nommer les grévistes qui ont demandé aux ouvriers les plus fidèles de quitter leur travail. Mais il a demandé à son contre-maître d'écrire les noms du plus grand nombre possible. Les grévistes ont également empêché des techniciens de la compagnie de prendre soin des cubilots.

Vers 11 h. du soir, la Foundation Company a offert quelques uns de ses hommes pour tenir les cubilots en état de fonctionner.

Les autorités de l'Aluminum Company ont tout d'abord refusé, mais, vers minuit, M. Carey a obtenu la permission d'avoir recours aux hommes de la Foundation. Peu après leur arrivée, des grévistes intervinrent en grand nombre, ces chauffeurs improvisés à quitter l'usine.

M. Carey a déclaré, d'autre part, qu'on lui avait ordonné de ne pas recourir à la violence. Ainsi, lorsqu'il vit le danger de bataille, il demanda aux hommes de la Foundation de se retirer.

A ce stage du témoignage de M. Carey, la Commission s'est ajournée à cet après-midi. A la reprise de la séance, M. Carey a continué à témoigner. Il a parlé des entretiens qu'il a eus avec M. Lamontain et M. Johnston au sujet des offres qu'ils pourraient faire aux employés au cas d'une menace de grève.

L'attitude de M. Carey à l'endroit des grévistes fut le résultat des entretiens en question, qui eurent lieu peu avant que la grève éclatât.

Me Stewart MacDougall, a demandé à M. Carey si, au cours de ces entretiens, il avait été question de recourir à des hommes des autres usines de la compagnie pour empêcher que les cubilots se refroidissent.

Le témoin a répondu qu'il aurait fallu un certain nombre d'hommes d'expérience.

Vous êtes-vous demandé ce qu'il aurait lieu de faire dans de telles circonstances et ce qu'il aurait lieu de dire aux hommes, a pour sa part demandé l'hon. Juge W. L. Bond. "Nos, nous ne nous le sommes pas demandé."

L'hon. juge Bond a continué: "Vous avez certainement eu le temps de considérer ce que vous pourriez faire en cas de grève?"

"Non, nous n'avons fait aucun projet au sujet des hommes que nous pourrions obtenir pour que les choses continuent d'aller leur train", a répondu M. Carey.

L'hon. juge Bond: Vous auriez cherché à considérer les mesures à prendre pour empêcher que les cubilots se refroidissent si les ouvriers ne venaient à les délaissier.

"Nous n'avons jamais pensé qu'il pût y avoir une chance sur cent qu'une grève éclate.

"Avez-vous des ordres au sujet de la conduite que vos policiers spéciaux devaient tenir?" a demandé Me MacDougall.

"Nous les considérons seulement comme une protection contre les saboteurs de l'extérieur."

"Vous étiez en charge de l'usine. Saviez-vous quoi faire avec les agents spéciaux?"

"Je n'étais en charge que de l'aluminium", a répondu M. Carey.

"Je viens de passer les heures les plus inspiratrices de ma vie", déclare...

(Suite de la page 1)

voir à ce que cette suggestion lui parvienne, afin qu'il puisse en discuter avec ses collègues et ses conseillers.

7.—Le peuple canadien n'a jamais été si fier de quoi que ce soit qu'il ne l'est maintenant des Canadiens qui font honneur à leur pays par leur travail et leur conduite dans le Royaume-Uni.

8.—Chaque jour qu'il passe en Grande-Bretagne, on lui parle de la conduite exemplaire des troupes canadiennes, qui se sont fait aimer du peuple britannique.

Le premier ministre a remercié le peuple britannique pour avoir ouvert son coeur et les foyers anglais aux Canadiens.

Il arriva aux quartiers-généraux divisionnaires à midi et fut salué par une garde d'honneur, au son du clairon.

Le lunch fut servi dans une riche demeure, maintenant convertie en quartier militaire. Vingt-deux personnes seulement assistaient à ce repas intime. Aussitôt après, M. King se rendit aux salons de parade, où il fut partout traité par des ovations.

A son arrivée à l'un des terrains, M. King fit la revue d'une garde d'honneur, composée d'un célèbre régiment canadien-français. La garde était commandée par le capitaine Gaston Vallée, de Québec.

Le premier ministre n'a pas eu le temps de faire la revue de toutes les troupes, mais il s'entretint familièrement avec un grand nombre de soldats, venus de la plupart des provinces canadiennes.

Après le déjeuner, M. King a inspecté une brigade formée de 3 régiments de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, rangés en carré. La fanfare joua "O Canada"; M. King se dit très heureux d'entendre l'hymne national exécuté sur le sol britannique.

L'arrivée de M. King

Le très honorable M. King, premier ministre du Canada, est arrivé en auto de Londres au vaste quartier général de la première division du corps expéditionnaire canadien. Il y a été accueilli par le lieutenant-général A.-G.-L. McNaughton, commandant du corps expéditionnaire, et le major-général G.-R. Peakes, V.C., commandant de la division. Puis M. King s'en fut sur une pelouse bordée d'arbres, passer en revue la garde d'honneur tirée d'un régiment d'infanterie de la Saskatchewan, commandée par le capitaine R.-C. Irvine de Régina. Les officiers supérieurs de la division regardaient le tableau.

2 avions de bombardement s'exerçaient à la descente en piqué. Les soldats de la garde étaient casqués, portaient leurs respirateurs en position d'utilisation. M. King a dit quelques mots à deux officiers de sa circonscription électorale, celle de Prince-Albert: les lieutenants R.-E. Le Blond et James Quinn.

Puis la garde a défilé devant M. King, le lieutenant-général McNaughton, le major-général Peakes, et le lieutenant-colonel commandant le régiment, originaire de Saskatchewan.

Entretien avec un officier canadien-français

M. King semblait être très heureux, souriait la plupart du temps, causait encore au moment où un grand nombre d'officiers rentraient pour le déjeuner dans le grand manoir où la première division a installé son quartier général. Il demanda au commandant d'un régiment de la Nouvelle-Ecosse s'il était apparenté à un ancien ministre canadien. Il répondit au major L.-P. Payan, de St-Hyacinthe, que le lieutenant Hugues Lapointe, député de Lotbinière et fils du très honorable M. Lapointe, ministre de la Justice, lui avait dit

comme "le recrutement réussissait parmi les Canadiens-français". Le major Payan a répondu que ce succès continuerait sans doute.

La plupart des officiers étaient à ce moment rentrés prendre l'apéritif. M. King resta sur la pelouse à causer avec les commandants de régiments du Nouveau-Brunswick et de l'Alberta auxquels le roi George VI présenta des drapeaux le 1er juillet. Ces officiers lui montrèrent le livre relié qui relate cet événement; le premier ministre a passé quelques instants à lire le texte, à en regarder les photographies.

Enfin M. King entra dans le mess "A" pour déjeuner. Il devait ensuite inspecter 15,000 soldats, dont ceux d'une brigade de l'ouest, d'une garde d'honneur tirée d'un régiment canadien-français, enfin de presque toutes les unités de la première division.

C'est la seconde fois que M. King visite un corps canadien depuis son arrivée mercredi dernier. Samedi il adressa la parole à 10,000 soldats de la troisième division, lors d'une fête sportive.

Puits de pétrole persans ou Anglais

(Suite de la page 1)

finerie d'Abadan, à la tête du golfe Persique, raffinerie qui est l'une des trois plus considérables du monde et dont la production normale quotidienne est de 200,000 à 300,000 barils d'huile, soit une quantité suffisante pour ravitailler toute la flotte britannique. Cette occupation fut accomplie par

Cinéma - Musique - Radio - Théâtre

Au Palace

Les comédiens Bud Abbott et Lou Costello, qui ont créé toute une sensation dans les films "Buck Private" et "In the Navy", reprennent ensemble dans "Hold the Ghost".

L'horaire des spectacles

CAPITOL "My Life With Caroline" 11 h. 20, 2 h. 09, 4 h. 49, 7 h. 29, 10 h. 09. "Hurry Charlie Hurry" 10 h. 10, 12 h. 50, 2 h. 30, 5 h. 10, 8 h. 50.

Au Princess

John Barrymore est la vedette de la comédie "World Premiere", qui prendra l'affiche du cinéma Princess vendredi prochain.

Congrès des Ligues du Sacré-Coeur

Les officiers se réuniront au collège Jean-de-Brébeuf, le 31 août.

Au service funèbre en mémoire de M. Purvis

Les gouvernements des E.-U., d'Angleterre, du Canada et des pays alliés étaient représentés.

L'Empire français libre a fêté hier son anniversaire

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

A l'Imperial

Les films "Kiss the Boys Goodbye" et "Shepherd in the Hills" passeront à l'écran du cinéma Imperial, de vendredi à dimanche prochains.

Au Loew's

Toutes les ressources du cinéma ont été mises à profit pour la réalisation du film "Aloma of the South Seas".

M. Gilbery nommé maire-suppléant

Offre faite à la ville de Lachine au sujet des égouts de la ferme Dawes.

Lors de la dernière assemblée du conseil de Lachine, tenue sous la présidence de Son Honneur le maire Edgard Leduc, l'échevin W. A. Gilbery a été nommé maire-suppléant.

Le programme de la journée en dit la grande importance

9 heures. — Messe. Communion. Sermon par Mgr Philippe Perrier, P.A., V.G. Déjeuner. Mot de bienvenue par M. le chevalier Joseph Hébert, président général.

Première séance du bureau de revision

Le nouveau bureau de revision, composé de son président, M. Camille Tessier, et de MM. W. C. Munn et J. G. Caron, a tenu hier, sa première séance à l'hôtel de ville.

Au Capitol

"Life begins for Andy Hardy", que la direction du cinéma Capitol présentera vendredi, est le plus récent film sur la célèbre famille.

Consulat du Canada à l'île St-Pierre

M. C. C. Eberts, du ministère des affaires extérieures, est nommé consul intérimaire.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

BIOSSEYS IN THE DISTRICT GREY RIGGON WATER PIGEON

GARDE UNE DEUXIEME SEMAINE TOM, DICK AND HARRY

RONALD COLMAN My Life with Caroline

THE PARSON OF PANAMINT HELLO SUCKER

IMPERIAL William POWELL - Myrna LOY "LOVE CRAZY"

DERNIERE SEMAINE Revue du V de la Victoire

CHEZ MAURICE Le café le plus chic du Canada

LE PROGRAMME DES VARIETES LYRIQUES

Les Variétés Lyriques ont conquis une place privilégiée chez les amateurs de beau et de saine gaieté.

ST. DENIS Sa BEAU GAMIEN

CINEMA de PARIS Les GENS du VOYAGE

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

l'horaire d'aujourd'hui à la radio

Table with columns for station (CBF, CBM, CKAC, CFCF, CHLP) and program names with corresponding times.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne) Le 27 août 1916 — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne et à la Roumanie.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre

Ottawa, 26. — Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies françaises en guerre.

Le général de Gaulle a parlé par radio aux colonies

DEMANDEZ

PEPSI-COLA

GLACE

MEILLEURE VALEUR QUE JAMAIS!



DEMANDEZ

PEPSI-COLA

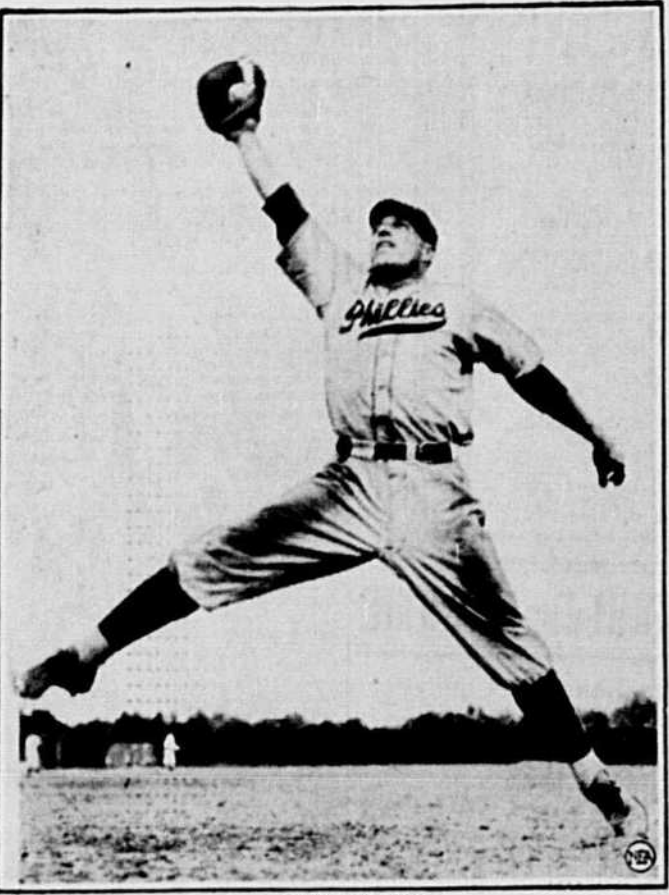
GLACE

MEILLEURE VALEUR QUE JAMAIS!

Les Dodgers de Brooklyn gagnent et perdent contre les Cardinals

LES ROYAUX BATTENT BUFFALO PAR LE SCORE DE 2-1

TOUJOURS SOLIDE FRAPPEUR



Dolph Camilli

Dolph Camilli a frappé ses 26e et 27e coups de circuit de la saison hier alors que les Dodgers partageaient les honneurs d'un programme-double avec les Cardinals. Camilli a frappé son premier coup de circuit dans la cinquième manche de la première partie; son deuxième a sauvé Brooklyn d'un blanchissage dans la huitième manche de la dernière partie.

KEMP WICKER REMPORTE SA 5e VICTOIRE

Il n'alloue que sept coups sûrs en huit manches. — Powell frappe un coup de circuit

Buffalo, N.Y., 26. (P.A.) — Kemp Wicker, lanceur gaucher vétéran des Royals de Montréal, a fait montre d'une trop grande régularité pour les Bisons de Buffalo, ici ce soir, lorsqu'il n'a alloué que sept coups sûrs et permis aux Royals de triompher par 2-1, assurant ainsi une avance de quatre parties en deuxième position de la ligue internationale.

Wicker a été retiré dans la neuvième manche comme mesure de précaution après que la recrue Markland ait frappé un deux-butts avec un seul homme de retiré. Frank Pearce l'a remplacé et il a retiré les deux hommes qui lui ont fait face, le frappeur de relève Freddy Hutchinson et Mayo Smith pour parachever la victoire.

Le coup de circuit de Bob Boken a empêché Wicker de s'assurer un blanchissage. Jake Powell a lui aussi frappé un coup de circuit pour les Royals; ce fut un des neuf coups sûrs que les Royals ont frappés aux dépens de Hal White avant que ce dernier soit retiré pour donner place à un frappeur de relève dans la huitième manche.

Jake Powell a donné une avance d'un point aux Royals en frappant son coup de circuit dans la cinquième manche. Dans la sixième manche, Macon a frappé un coup sûr qui a permis à Hughes de compter. Ce point a décidé de la victoire, car le coup de circuit de Boken dans la manche suivante a retardé l'avance des visiteurs à 2-1.

Dans les huit manches qu'il a lancées, Wicker a fait montre de solidité en n'accordant que sept coups sûrs

Hank Greenberg succéderait à Baker comme gérant des Tigers de Détroit

(Spécial au "Canada")

Walter O. Briggs, propriétaire des Tigers de Détroit, cherche un nouveau gérant. Non pas qu'il soit entièrement mécontent de Hal Baker, mais il croit qu'il n'y a personne qui puisse mieux gérer le club que Hank Greenberg.

Le dernier non mentionné a été celui de Art Fletcher, instructeur des Yankees et jadis gérant des Phillies. On ne sait pas si les Tigers pourraient envisager Fletcher de quitter son présent emploi. Bill n'est bâti une petite fortune simplement comme instructeur. Il a déjà eu plusieurs chances de diriger un club dans le passé et chaque fois il les a carrément rejetées.

Avec la nouvelle loi fixant à 25 ans la limite d'âge pour le service militaire il est possible que Hank Greenberg rejoigne les Tigers au début de la saison et prendrait le poste de gérant. Hank a refusé le poste lorsque Mike Coghane était sur le point de plier bagages, et il a refusé la même réponse au club dans la première année de Baker lorsque la tournée des événements a paru défavorable à Del.

Evidemment, les situations changent et depuis que Greenberg est devenu un militaire il est entouré d'un certain air de mystère et d'incertitude. Son absence s'est profondément fait ressentir à Detroit.

Les fans de Greenberg ont ré-écrit. Il est tout d'abord champion de ses fans. Les Tigers l'auraient entraîné avec eux dans leur déclin. Il faut dire que son caractère et sa personnalité s'est profondément fait ressentir à Detroit.

A tout événement si les Tigers choisissent de remplacer Baker, Hank Greenberg sera le premier choix.



Hank Greenberg

L'organisation des Tigers. Il est en effet possible que Detroit achète le club Buffalo de la ligue internationale, avec lequel il a déjà un accord pour l'échange de joueurs. Dans ce cas Baker deviendrait probablement gérant du club.

DEUX ERREURS DE REESE FONT PERDRE A COOPER LA 2e JOUTE

Curt Davis, avec une performance de sept coups sûrs, gagne la première partie, 8-3. — St-Louis gagne la seconde, 3-1, grâce à deux erreurs de Reese. — Camilli frappe deux coups de circuit.

Brooklyn, 26. (P.A.) — Battillant sous une chaleur torride devant une foule de 29,167 spectateurs, les Dodgers de Brooklyn et les Cardinals de St-Louis se sont de nouveau partagés les honneurs d'un programme-double aujourd'hui et Brooklyn a de la sorte conservé son avance d'une partie et demie dans la ligue Nationale.

Les Dodgers ont bombardé les Cardinals pour triompher par 8-3 dans la première partie grâce à une belle performance de Curt Davis au monticule, puis ils ont perdu la deuxième par le score de 3-1 en huit manches. Deux erreurs successives de Pee Wee Reese ont aidé les Cardinals dans chacun de leurs points tandis que Mort Cooper lançait une partie magnifique.

La température était de 90 degrés lorsque la première partie a commencé. L'air était tellement humide que joueurs et spectateurs étaient couverts de transpiration. Tous les sièges du Ebbets Field étaient remplis et à part de ces 29,000 places, plusieurs centaines de partisans ont assisté debout à la lutte entre les deux clubs.

De lourds nuages ont roulé dans le ciel au-dessus du terrain dans la première partie et ont obligé les spectateurs à chercher refuge sous les estrades.

Mais à ce moment-là les partisans avaient assisté à un spectacle valant plus que leur argent; des performances de sept coups sûrs de Davis et de Cooper; les 26e et 27e coups de circuit de Dolph Camilli; une brillante performance de Reese; et une performance spectaculaire au champ de Augie Galan, faisant sa première apparition dans l'alignement des Dodgers.

Tout cela doit être ajouté aux attractions fournies par les partisans eux-mêmes qui ont été toujours un bon vaudeville à Brooklyn.

La première partie a été presque entièrement dominée par les Dodgers qui ont frappé deux coups sûrs dans une offensive de quatre lanceurs.

Earl Hannon a eu une journée parfaite au bâton avec un simple, un deux-butts, un trois-butts, un but sur balles et un sacrifice. Il a frappé son double dans la première manche et a amené la frappe de Max Lanier. Joe Medwick a frappé un trois-butts, suivi de Galan qui a frappé un simple. Davis lui-même a frappé un coup de circuit pour mener le bal dans la quatrième manche contre Clyde Sapon et Herman a frappé un simple et il en a amené un autre sur un chandelle de Cookie Lavagetto.

Le premier coup de circuit de Camilli a suivi un but sur balles dans la cinquième manche et a amené Harry Gumbert au monticule. Il a donné place à un frappeur de relève dans la septième et Brooklyn a terminé contre Bill Crouch avec un point de circuit pour grâce à un but sur balles, un sacrifice et un deux-butts de Lavagetto.

Six des coups sûrs des Dodgers ont valu plus d'un but, mais quatre d'entre eux auraient pu être réduits à des simples si les Cardinals avaient plus brillé au champ.

La deuxième partie a été marquée par un duel coré entre Cooper et Freddy Fitzsimmons, qui avaient gagné cinq parties cette année et avaient leur crédit une série triomphale remontant à l'an dernier de onze victoires consécutives.

Durant six manches, ni l'un ni l'autre n'a alloué un seul coup sûr, mais dans la septième, Reese a commis une erreur en laissant passer un roulant de Frank Crepsi. Ce dernier a atteint le deuxième but et au jeu suivant Reese a fait un pauvre lancer au premier but

ST-LOUIS		BROOKLYN	
ab	pts	ab	pts
Brown 3b	4 0 1 1	Walker cf	4 0 1 1
Hopp 2b	4 0 1 0	Waddell cf	0 0 1 0
Padgett cf	4 0 1 0	Herman 2b	0 0 1 0
Mike 1b	4 1 1 2	Lav'getto 3b	0 0 1 2
Triplett cf	4 0 1 3	Medwick cf	0 0 1 0
Crepsi 2b	4 0 1 3	Galan 1b	0 0 1 0
Marion 2b	0 0 1 0	Camilli 2b	0 0 1 0
Mancus 2b	0 0 1 0	Reese 2b	0 0 1 0
McCook 2b	0 0 1 0	Owen 2b	0 0 1 0
W. Cooper 1b	0 0 1 2	Davis 1b	0 0 1 0
Crouch 1b	0 0 1 0		
xxYoung 1b	0 0 1 0		

Red Sox 9; Indiens 4

BOSTON		CLEVELAND	
ab	pts	ab	pts
DiMaggio 2b	8 1 1 4	Boudreau 2b	4 0 0 2
Fox 2b	4 1 0 1	Wetherby 2b	4 0 0 0
Crosby 1b	4 1 0 1	Camilli 2b	3 1 1 0
Williams 2b	1 0 1 2	Heath 2b	4 2 2 0
Fox 1b	4 2 2 1	Grimes 2b	4 0 1 3
Doerr 1b	3 1 1 2	Keltner 2b	3 0 0 4
Porter 2b	2 1 2 0	Holl 1b	3 0 0 4
L. Newsome 2b	4 1 1 1	Hemaley 2b	0 0 0 3
H. Newsome 2b	4 0 1 0	Deane 1b	1 0 1 0
		Bagby 1b	3 0 1 0
		Brown 1b	0 0 0 0
		xxHosenthal 1b	0 0 0 0

Giants 7, 4; Reds 4, 5

CINCINNATI		NEW-YORK	
ab	pts	ab	pts
Joost 2b	5 1 1 1	Bartell 1b	5 1 1 0
McCormick 2b	4 0 0 2	Baker 2b	4 3 3 0
Free 2b	3 0 1 3	Ott 2b	3 0 0 0
McCormick 1b	3 0 1 3	Young 1b	4 1 2 1
Werber 3b	4 0 1 2	Moore 2b	4 1 1 0
McCormick 1b	4 0 1 2	McGee 2b	4 1 1 0
xxLoken 1b	0 1 0 0	Jurgens 2b	4 0 1 3
J. Riddle 2b	0 0 0 0	Jurgens 2b	3 0 0 3
Gleeson 2b	3 0 0 1	McGee 2b	4 1 1 0
Craft 2b	4 1 2 1	Schmacher 1b	1 0 1 0
Walters 1b	3 1 1 0		
Turner 1b	1 0 1 0		



Kemp Wicker

Les Royals jouent ce soir une autre partie à Buffalo. Il est probable que Pearce commencera la partie pour Montréal.

LIGUE CANAMÉRICAINNE

Club	ab	pts
Rio	000 000 0-0	5 2
Trois-Rivières	000 123 0-6	11 1
Metro et Miller; Roberts et McWilliams		
Amsterdam	000 100 0-1	2 1
Quebec	000 016 0-0	1 6
Waugh, Haugh et Gibb; Doenig et Morrison		
Amsterdam	010 000 100-2	7 0
Quebec	000 016 0-0	1 6
Robinson et Gibb; Dair et Morrison		
Pittsfield	000 000 0-0	2 0
White 1	000 000 0-0	2 0
Comellas et Ordiz; Munger, Ott et Radgokov		

Cubs 5, 11; Phillies 4, 3

CHICAGO		PHILADELPHIE	
ab	pts	ab	pts
Hack 1b	4 1 1 1	Murtaugh 2b	5 1 2 0
Cavarretta 2b	2 0 0 2	Benjamin 2b	4 0 0 0
Dales 2b	3 0 0 0	Marty 2b	4 1 2 0
Olsen 2b	2 1 1 0	Etter 1b	4 0 1 0
Nicholson 2b	3 1 3 0	Litwhiler 2b	4 1 2 0
Dahlgren 1b	4 1 1 0	Mueller 3b	4 1 2 0
Stringer 2b	4 0 1 3	Bragan 2b	3 0 0 4
McCloughr 2b	0 1 1 2	Livingston 2b	1 0 2 4
Sturgeon 2b	4 0 0 2	May 1b	1 0 0 0
Mooty 1b	4 0 0 0	Warren 2b	0 0 0 2
		Hoerst 1b	2 0 0 0
		Melton 1b	1 0 0 0
		xxKlein 1b	1 0 0 0
		Beck 1b	0 0 0 0
		xxRizzo 1b	0 0 0 0

Excellente nourriture, atmosphère appropriée

DEJEUNER 75¢
LUNCH devant le 60¢
DINER 1.00
90¢ et \$1.15

Café RESTAURANT Roncorelli
Au nord de Ste-Catherine à 1429, rue Crescent

FORUM

CE SOIR à 8 H. 30
Championnat mondial de LUTTE

ED DON GEORGE vs LOU THEZ

Yvon Robert • Joe Devalteau
Joe Cox • K.O. Koverly

Prix populaires: 50c., à \$1.50 plus la taxe de guerre

Reservations Wilbank 61.11

Sénateurs 3; Browns 0

WASHINGTON		ST-LOUIS	
ab	pts	ab	pts
Care 2b	4 0 1 0	Lucadello 2b	5 0 0 1
Cramer 2b	4 0 1 0	Clift 1b	4 0 1 2
Lewis 2b	3 0 1 1	Laabe 2b	4 0 0 0
Travis 2b	4 0 1 0	Judge 2b	4 0 1 0
Archib 1b	1 0 0 1	Cull'nhine 1b	4 0 1 0
Archie 2b	4 1 1 1	Grace 2b	3 0 0 2
Early 2b	3 1 2 1	Berardino 2b	4 0 1 3
Bl'worth 1b	3 0 2 1	Ferreri 2b	0 0 0 0
Leonard 1b	1 0 1 1	Caster 1b	1 0 0 1
		xxStrange 1b	1 0 0 0
		Ostermuer 1b	1 0 0 0
		xxMcQuinn 1b	0 0 0 0
		xxAuker 1b	0 0 0 0

Arrêté par le maire de Sudbury, Ont.

Sudbury, Ont., 26. (P.C.) — Emile-J. Pellerin, de cette ville, a été arrêté par le maire Arthur Valois, de Mattawa, en l'absence du chef de police, et a été accusé de vol d'auto. L'accusation avait été portée par une compagnie de location de voitures.

Mort d'un ancien lanceur célèbre

Manitowoc, Wis., 26. (P.A.) — U. S. Grant (Stony) McGlynn, 69 ans, fameux comme lanceur des ligues majeures au début du siècle, est mort aujourd'hui à la suite d'une maladie qui a duré un mois.

McGlynn, qui a joué avec St-Louis, Boston, New-York et Philadelphie dans la ligue Nationale de même que dans plusieurs autres clubs de mineurs, était renommé pour ses exploits nombreux. En 1904, il a lancé toute la partie lorsque les Cardinals de St-Louis ont engagé un duel de seize manches qui s'est terminé par un score nul de 1-1 avec les vieux Nationaux de Chicago.

LE WHISKY AUX AGRÉABLES SOUVENIRS !

"DÉSORMAIS MON CHOIX S'ARRÊTE SUR OLD MULL!"

Ce monsieur qui s'éveille si bien dispos n'est pas le premier à constater que le Old Mull est fiable. Essayez ce superbe mélange de whiskies faits de malts importés d'Écosse et constatez par vous-même pourquoi on le surnomme le "whisky qui laisse un bon souvenir."

OLD MULL FINE MELLOW WHISKY

UN BON WHISKY FAIT VALOIR SA VALEUR LE JOUR SUIVANT

Mélange et embouteillage par Distillers Corporation Limited, Montréal

13 025 \$1.40
25 025 \$2.60
40 025 \$4.15

"ES-TU AU COURANT DE CE QUI SE DIT SUR LA WHITE CAP?"

"BIEN SÛR! NOUVELLE ÉTIQUETTE - ET TOUT LE RESTE!"

BIÈRE White Cap

Bloomer Girl gagne facilement la course principale à Mont-Royal

FORM CHART

Piste Mont-Royal — Troisième journée, 26 août
Temps clair — Piste: lourde
(Droits réservés Coecilia Company)

PREMIERE COURSE. — Six furlongs. Bourse \$300. Pour chevaux de trois ans et plus. Départ à 3.13-1.2. Temps: 24 3-5; 52 1-5; 1.19 2-5.

Pos.	Pot.	Dép.	1/4	1/2	3/4	Str.	Fin.	Cote
1	112	4	2	1 1/4	1 1/4	1 1/4	1 1/4	107 1/2-100
2	117	1	4	2	2 1/2	2 1/2	2 1/2	294-100
3	117	12	3	1 1/4	1 1/4	1 1/4	1 1/4	380-100
4	116	2	1	2 1/4	3 1/4	3 1/4	3 1/4	1673-100
5	112	5	11	6 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	1760-100
6	112	6	6	7 1/2	7	7	7	1874-100
7	114	3	5	3 1/4	4 1/4	4 1/4	4 1/4	11273-100
8	117	10	10	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	4730-100
9	112	7	9	11 1/4	11 1/4	11 1/4	11 1/4	1674-100
10	110	11	7	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	1386-100
11	117	9	8	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	4915-100
12	114	8	12	12	12	12	12	1544-100

1-Field.
\$2.00 au mutuel rapportant sur Prince Hal \$4.15, 2.70, 2.60; sur Henrys Pick 3.10, 2.80; sur Little Demon 3.05.
La Quinella a rapporté \$9.90.

Prince Hal prend le commandement dans le premier furlong, puis l'équilibre retenu jusqu'au stretch, termine avec de la rapidité en réserve. Henrys Pick pourchasse le leader tout le long et termine avec courage sans pouvoir menacer le vainqueur. Little Demon, sur les talons des leaders tout le long, est incapable de gagner du terrain dans le dernier furlong. Smine mène le bal au début puis fait failit.

DEUXIEME COURSE. — Cinq furlongs. Bourse \$300. Pour poulains de deux ans. Départ à 3.47. Temps: 24; 50 2-5; 1.04 3-5.

Pos.	Pot.	Dép.	1/4	1/2	3/4	Str.	Fin.	Cote
1	110	3	1	1 1/4	1 1/4	1 1/4	1 1/4	571 1/2-100
2	109	9	7	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	2428-100
3	112	10	8	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	490-100
4	116	2	1	2 1/4	2 1/4	2 1/4	2 1/4	2825-100
5	114	7	4	2 1/4	2 1/4	2 1/4	2 1/4	2428-100
6	114	7	6	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	4925-100
7	111	8	5	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	6430-100
8	107	10	3	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	2825-100
9	118	11	9	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	5125-100
10	111	4	11	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	1640-100
11	116	4	10	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	1625-100

1-Entrée Porter-W. T. Tremblaine.
2-Entrée Porter-W. T. Tremblaine.

\$2.00 au mutuel rapportant sur Best Dressed \$3.15, 2.30, 2.15; sur Torbruk 2.40, 2.15; sur Marchal 2.20.

Best Dressed, de beaucoup la meilleure, prend le commandement au départ, elle s'assure une bonne avance dans les premiers furlongs et n'est pas menacée à la fin. Torbruk améliore graduellement sa position après un lent départ et termine avec courage pour triompher de Marchal dans les dernières verges.

TROISIEME COURSE. — Cinq furlongs et demi. Bourse \$300. Pour chevaux de trois ans et plus né au Canada. Départ à 4.15. Temps: 24 3-5; 52 2-5; 1.13 2-5.

Pos.	Pot.	Dép.	1/4	1/2	3/4	Str.	Fin.	Cote
1	107	7	4	2 1/4	2 1/4	2 1/4	2 1/4	515-100
2	110	3	1	1 1/4	1 1/4	1 1/4	1 1/4	2838-100
3	112	5	1 1/2	2 1/4	2 1/4	2 1/4	2 1/4	100-100
4	117	10	9	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	4640-100
5	111	6	3	1 1/4	1 1/4	1 1/4	1 1/4	6430-100
6	117	3	2	6 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	890-100
7	112	1	1	9 1/4	9 1/4	9 1/4	9 1/4	2825-100
8	108	8	10	10	10	10	10	3925-100
9	117	4	7	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	1625-100

\$2.00 au mutuel rapportant sur Happy Seth \$8.30, 4.00, 2.85; sur Annie Jenkins 3.80, 2.75; sur Battle Fleet 3.60.

Happy Seth prend le commandement au demi-mille, gagne du terrain dans le dernier virage et s'échappe complètement du peloton à la fin. Annie Jenkins devient menaçante à l'extérieur et lutte vaillamment dans les derniers pas pour menacer le vainqueur. Battle Fleet mène le bal au début mais perd du terrain dans le dernier quart. Rightfoot, lent au départ, termine avec rapidité.

QUATRIEME COURSE. — Un mille et un seizième. Bourse \$400. Pour chevaux de trois ans et plus. Départ à 4.38. Temps: 24 1-5; 53 1-5; 1.17 1-5; 1.46; 1.54 4-5.

Pos.	Pot.	Dép.	1/4	1/2	3/4	Str.	Fin.	Cote
1	116	6	3	2 1/4	2 1/4	2 1/4	2 1/4	160-100
2	114	1	2	1 1/4	1 1/4	1 1/4	1 1/4	692-100
3	116	1	2	1 1/4	1 1/4	1 1/4	1 1/4	886-100
4	116	3	4	6 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	290-100
5	121	2	5	4 1/4	4 1/4	4 1/4	4 1/4	3140-100
6	117	5	5	5 1/4	6	6	6	

\$2.00 au mutuel rapportant sur Bloomer Girl \$3.00, 3.55, 2.80; sur Fair Exchange 4.55, 4.10; sur Icanwin 3.50.

Bloomer Girl, légèrement retenue dans les premiers furlongs, prend le commandement au milieu du stretch d'arrière, augmente graduellement son avance et n'est pas menacée par la suite. Fair Exchange, en excellente position tout le long, tient ferme jusqu'à la fin mais n'est pas de taille à la gagnante. Icanwin est rapide durant six furlongs, puis fait failit.

CINQUIEME COURSE. — Six furlongs. Bourse \$300. Pour chevaux de trois ans et plus. Départ à 5.02. Temps: 24 3-5; 52 2-5; 1.20.

Pos.	Pot.	Dép.	1/4	1/2	3/4	Str.	Fin.	Cote
1	112	5	2	1 1/4	2 1/4	2 1/4	2 1/4	2351-100
2	117	7	6	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	258-100
3	110	4	2	2 1/4	2 1/4	2 1/4	2 1/4	2446-100
4	117	3	1	4 1/4	4 1/4	4 1/4	4 1/4	328-100
5	110	6	2	2 1/4	2 1/4	2 1/4	2 1/4	1680-100
6	108	1	1	3 1/4	3 1/4	3 1/4	3 1/4	2446-100
7	117	8	3	7 1/4	7 1/4	7 1/4	7 1/4	220-100
8	107	2	5	6 1/4	6 1/4	6 1/4	6 1/4	2918-100
9	107	2	5	5 1/4	7 1/2	7 1/2	7 1/2	

\$2.00 au mutuel rapportant sur Pomme \$6.55, 2.95, 2.30; sur Brodeur \$5, 2.15; sur Brave Miss 3.90.

Alvamar, résiste à l'offensive de Brave Miss dans les premiers furlongs, il gagne graduellement du terrain et termine avec de la rapidité en réserve. Davishill termine avec détermination à l'extérieur mais n'est pas de taille au vainqueur. Brave Miss fait dans le stretch après avoir été attaquée par Alvamar durant cinq furlongs.

SIXIEME COURSE. — Six furlongs. Bourse \$300. Pour chevaux de trois ans et plus. Départ à 5.29 1-2. Temps: 25; 50 2-5; 1.18 2-5.

Pos.	Pot.	Dép.	1/4	1/2	3/4	Str.	Fin.	Cote
1	115	6	1	2 1/4	2 1/4	2 1/4	2 1/4	227 1/2-100
2	114	3	1	1 1/4	1 1/4	1 1/4	1 1/4	85-180
3	116	5	7	2 1/4	2 1/4	2 1/4	2 1/4	690-100
4	110	4	2	1 1/4	1 1/4	1 1/4	1 1/4	2446-100
5	105	3	8	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	2640-100
6	113	8	3	1 1/4	1 1/4	1 1/4	1 1/4	7328-100
7	104	1	5	4 1/4	4 1/4	4 1/4	4 1/4	4840-100
8	110	7	4	1 1/4	1 1/4	1 1/4	1 1/4	2350-100

\$2.00 au mutuel rapportant sur Pomme \$6.55, 2.95, 2.30; sur Brodeur \$5, 2.15; sur Brave Miss 3.90.

Pomme, partie en tête et aussitôt déclassée par Brodeur, lutte tête à tête avec ce dernier jusqu'au poteau d'arrivée et gagne la décision par un nez. Brodeur, rapide dès le départ, s'assure une bonne avance jusqu'au dernier virage mais ne peut résister au vainqueur dans les dernières foulées. Brigade Jr., lent au départ, termine avec rapidité.

SEPTIEME COURSE. — Six furlongs. Bourse \$300. Pour chevaux de trois ans et plus. Départ à 5.57 1-2. Temps: 25; 50 2-5; 1.18 3-5.

Pos.	Pot.	Dép.	1/4	1/2	3/4	Str.	Fin.	Cote
1	111	11	9	6 1/2	5 1/4	5 1/4	5 1/4	527 1/2-100
2	120	3	4	2 1/4	1 1/4	1 1/4	1 1/4	1785-100
3	111	7	8	3 1/4	3 1/4	3 1/4	3 1/4	294-100
4	114	12	12	9 1/4	9 1/4	9 1/4	9 1/4	4820-100
5	115	5	5	1 1/4	1 1/4	1 1/4	1 1/4	2430-100
6	110	9	8	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	1730-100
7	120	10	7	2	2 1/4	2 1/4	2 1/4	880-100
8	110	4	3	1 1/4	1 1/4	1 1/4	1 1/4	1785-100
9	111	6	10	12	12	12	12	4788-100
10	107	1	2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	2640-100
11	116	8	11	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	

\$2.00 au mutuel rapportant sur Rehearsé, 12.55, 7.80, 2.65; sur O'Cleary, 3.80, 2.40; sur Lady Higher, 2.50.

Le pari-double a rapporté \$117.95.
Le pari-double au meilleur de sa condition, vient au milieu du peloton à l'entrée du stretch, devance les leaders dans le dernier seizième et termine avec rapidité. O'Cleary prend le commandement dans le virage d'arrière mais ne peut tenir tête au vainqueur à la fin. Lady Higher termine avec détermination.

LE BIG SIX

(Par la Presse Associée)

J.	Ab.	Pu.	Ca.	Pe.
Williams, Red Sox	114	867	109	149
Travis, Senators	120	485	82	178
Magpie, Yankees	123	481	113	171
Allen, Phillies	125	419	62	139
Walker, Dodgers	127	328	73	132
McCoy, Cardinals	102	319	65	104

CIRCUITS. — Ligue Américaine: Keiser.
Ligue Nationale: Camille.
POINTS PRODUITS. — Ligue Américaine: Magpie, Yankees, 92.
Ligue Nationale: McCoy, Cardinals, 112.

ELLE REMPORTE SA 2e VICTOIRE CONSECUTIVE SUR UN TRACE LOURD

Merrill Packer s'assure sa deuxième victoire consécutive avec la gagnante. — La quinella rapporte \$9.90 et le pari-double \$117.95.

Par Paul Parizeau

Bloomer Girl, gagnante de la dernière course de la matinée d'ouverture du meeting d'automne, samedi à Mont-Royal, a remporté sa deuxième victoire consécutive du meeting en s'assurant les honneurs de la bourse "Le Régiment de Maisonneuve", principale course de la journée d'hier. Favorite à 3 pour 5, la jument de A. Franks n'a pas déçu ceux qui avaient misé sur ses chances lorsqu'elle a complètement déclassé cinq autres concurrents pour triompher avec une grande facilité. Conduite par le jockey Merrill Packer, gagnant la deuxième course avec Best Dressed, la fille de By Pass II a prouvé une fois de plus qu'elle savait



MERRILL PACKER

courir sur une piste lourde. Bloomer Girl a pris le commandement au milieu du stretch d'arrière, elle s'est assurée une bonne avance jusqu'au dernier virage et pas un instant sa victoire n'a été douteuse. Fair Exchange a terminé au quatrième du classement et il a été déclassé le deuxième argent et Icanwin est arrivé troisième. La gagnante, troisième favorite victorieuse en quatre courses, a payé \$1 au mutuel. Le jockey Olvera a été condamné à \$25 d'amende pour avoir bousculé Fair Exchange au cours de la course.

Le jockey cubain Olvera a augmenté son avance en tête du classement des jockeys en triomphant avec Prince Hal dans la course initiale, une affaire de six furlongs pour chevaux de trois ans et plus. Cette victoire était la quatrième du jockey Olvera qui a conduit un vainqueur la journée d'ouverture et deux autres lundi. Parfaitement à son aise sur un tracé lourd par suite de la pluie diluvienne de la veille, le cheval de L. Gaston a pris le commandement dans le premier furlong, il a graduellement augmenté son avance et il a terminé avec beaucoup de rapidité en réserve. Henrys Pick, le deuxième choix des parieurs, est le vainqueur, est arrivé deuxième et Little Demon a pris le troisième argent. Le gagnant a payé \$4.15 et la quinella a rapporté \$9.90.

Favoris à l'honneur
Dans la deuxième course, première épreuve du meeting d'automne pour poulains de deux ans, Best Dressed, grande favorite à 2 pour 5, a remporté une victoire facile. Pilotée par Merrill Packer, la fille de Thruster par Vanished, a démontré qu'elle pouvait courir aussi bien sur une piste lourde que rapide en menant le bal de fil en fil. Torbruk a terminé en deuxième place environ deux longueurs en arrière et une demi-longueur en avant de Marchal. C'était la première victoire de

CHOIX DU JOUR
A MONT-ROYAL
1—Himulus, Jean D'Amour, Crussard.
2—Pie Plate, Aurebon, Allons.
3—Rural Shower, Murier, Indiana Flyer.
4—Marsall, Game Hunter, Grevel.
5—Stipulate, Masked Bud, Sky Shoot.
6—Larkspur, Mr. Schott, Popular Vote.
7—Ozarka, Senurbanite, Cudgong.
8—Kid Glove, Lively Jo, Bravoure.
Le meilleur: STIPULATE.
A SARATOGA SPRINGS
1—Pie Plate, Magnify, Milk Teat.
2—Barrymore, Breese, Hottee.
3—Zestera, Chalmar, Snow.
4—Golden Vayaz, Remson, Grey Wolf.
5—Alking, Gen Brar, Walder.
6—Big Meal, Little Rebel, Equepot.
7—Time Sheet, Early Settler, Cee Joe.
A WASHINGTON PARK
1—Cannibal, Crimon, Fanfan.
2—Noble Saxon, All Aslow, Meanwhile.
3—Archard, Ever After, Clingdental.
4—De Kalb, Seaver, Kentown.
5—Miss Dogwood, New Glimy, Drank.
6—Cherry Trifle, Ben Basking.
7—Western, Full Well, Palasa.
8—White Front, Our Will, Navarin.
A NARRAGANSETT
1—Parabold, Dispur, Enchantress.
2—Chance Run, Fly Gent, Delaware.
3—Alley, Right As Rain, Galway.
4—Ball O Fire, Paddr, Frits.
5—One Link, Automaton, Root and Spur.
6—Tony Weaver, Etruscan, Gramslark.
7—Hopple, Caten, O'River.
8—High Finance, Bonnie Buzz, Night Bud.
A STAMFORD PARK
1—All Above, Fire Log, Sunkat.
2—Belstone, Elba Maid, Festive Board.
3—Stippler, Dismay, Laire.
4—Light Birch, Pete Wedding, Pewter Crest.
5—Lady Awake, Cabin Gal, Casino Pete.
6—Yenc, Nichor, Mere Frolic.
7—Full of Speed, Genwill, Restie Maiden.

CHOIX DU JOUR

Rotation Numérique SARATOGA

Voici les chiffres les plus significatifs depuis 30 jours. Les chiffres dans la troisième colonne indiquent le nombre de fois que les chiffres sont apparus depuis 1932. Les chiffres dans la dernière colonne indiquent le nombre de fois que d'autres combinaisons du même nombre se sont répétées.

Pos.	Nombre	Combinaisons répétées	Nombre de fois depuis 1932	Pos.	Nombre	Combinaisons répétées	Nombre de fois depuis 1932
1	2	1	644	6	4	1	437
2	9	1	437	7	4	1	382
3	3	2	3	8	2	1	152
4	1	1	1	9	3	1	

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes', 'Stocks', and 'Ouv'.

Marché plus ferme des obligations

Les obligations canadiennes ont subi des pertes légères. Ferroviaires en bonne posture.

La question du boni des employés de tramways

Au cours de l'assemblée de la Fraternité Canadienne, qui aura lieu jeudi soir, à 8 h. au Monument National, on élira deux officiers et on nommera un délégué au Congrès canadien du travail.

Chronique ouvrière

L'Assemblée régulière de la division No 210 de la Fraternité canadienne des chauffeurs d'autobus de la compagnie des Tramways de Montréal aura lieu jeudi soir le 28 août à 8 heures 30 au Monument National, 1182, rue Saint-Laurent, salle 15.

Noyade dans un puits

Lac Beauport, Qué., 26. (P.C.) — Un bambin de quatre ans, fils de M. Willie Morgan, de cette ville, s'est noyé dans un puits sur la propriété de ses parents.

CURB DE MONTREAL

Table of Curb market data for Montreal, including columns for 'Ventes', 'Titres', and 'Ouv'.

Exportation de blé de fourrage interdite, à moins d'une permission

Ottawa, 27. (P.C.) — Les exportations de blé de fourrage, d'évoles et d'orges, sont interdites.

Augmentation de la production d'or au Canada

Ottawa, 27. (P.C.) — Le Bureau fédéral de la statistique a annoncé hier que la production d'or au Canada, au cours du mois de juin, s'est élevée à 455,327 onces.

Autres nouvelles ouvrières

Employés de tramways. Le syndicat des employés de tramways convoque une grande assemblée pour mercredi soir le 27 août à 8 h.

AVIS

L'honorable M. Edgar Rochette, Ministre du Travail de la Province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la convention collective (4 Geo. VI, chapitre 38, amendée par 5 Geo. VI, chapitre 60), donne avis par les présentes, qu'il a reçu une requête de modification de la convention collective de travail relative à l'industrie du gant de travail (bloqueurs) dont la juridiction territoriale s'étend à la province de Québec.

BOURSE DE NEW-YORK

Table of New York stock market data, including columns for 'Haut', 'Clot', and 'Ouv'.

Exportation de blé de fourrage interdite, à moins d'une permission

Ottawa, 27. (P.C.) — Les exportations de blé de fourrage, d'évoles et d'orges, sont interdites.

Exportations de blé supérieures

Ottawa, 27. (P.C.) — Le Bureau fédéral de la statistique a annoncé hier que la production d'or au Canada, au cours du mois de juin, s'est élevée à 455,327 onces.

Beau succès du Buckshee Fund

Ses directeurs ont jusqu'ici commandé quatre millions de cigarettes.

AVIS

L'honorable M. Edgar Rochette, Ministre du Travail de la Province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la convention collective (4 Geo. VI, chapitre 38, amendée par 5 Geo. VI, chapitre 60), donne avis par les présentes, qu'il a reçu une requête de modification de la convention collective de travail relative à l'industrie du gant de travail (bloqueurs) dont la juridiction territoriale s'étend à la province de Québec.

Prix stables aux marchés à bestiaux

Tous les prix sont demeurés stables sur les deux marchés du bétail à Montréal.

Hausse des prix du beurre et des oeufs

Les prix des oeufs ont varié entre 11.50 et 12.50.

Total plus élevé des importations du Canada en juillet

Les importations canadiennes en juillet se sont élevées à 1,127,707,343.

Dividendes déclarés

Canadian Car & Foundry Co. 44 cts par action privilégiée pour le trimestre terminant le 30 septembre.

AVIS

L'honorable M. Edgar Rochette, Ministre du Travail de la Province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la convention collective (4 Geo. VI, chapitre 38, amendée par 5 Geo. VI, chapitre 60), donne avis par les présentes, qu'il a reçu une requête de modification de la convention collective de travail relative à l'industrie du gant de travail (bloqueurs) dont la juridiction territoriale s'étend à la province de Québec.

Moyennes des obligations à New-York

Table of New York bond market averages.

Le dollar canadien gagne 1-16 de cent

New-York, 27. (P.C.) — Le dollar canadien a perdu sa stabilité en gagnant 1-16 de cent sur le marché du change à New-York.

Bénéfice net diminué de Mexican Light & Power

Mexican Light & Power Company Limited rapporte les recettes suivantes, pour le mois de juin et le premier semestre de cette année.

Suggestions du maire de Mt-Royal

Vu l'urgence de la nécessité de diminuer la consommation de l'huile et de l'essence.

AVIS

L'honorable M. Edgar Rochette, Ministre du Travail de la Province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la convention collective (4 Geo. VI, chapitre 38, amendée par 5 Geo. VI, chapitre 60), donne avis par les présentes, qu'il a reçu une requête de modification de la convention collective de travail relative à l'industrie du gant de travail (bloqueurs) dont la juridiction territoriale s'étend à la province de Québec.

COMPTABLES

Tel. LA. 7396 JOSEPH LAVOIE C.P.A. COMPTE PUBLIC LICENCE 10, rue St-Jacques, Ouest Montréal

Le dollar canadien gagne 1-16 de cent

New-York, 27. (P.C.) — Le dollar canadien a perdu sa stabilité en gagnant 1-16 de cent sur le marché du change à New-York.

COMPTABLES

Tel. LA. 7396 JOSEPH LAVOIE C.P.A. COMPTE PUBLIC LICENCE 10, rue St-Jacques, Ouest Montréal

COMPTABLES

Tel. LA. 7396 JOSEPH LAVOIE C.P.A. COMPTE PUBLIC LICENCE 10, rue St-Jacques, Ouest Montréal

AVIS

L'honorable M. Edgar Rochette, Ministre du Travail de la Province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la convention collective (4 Geo. VI, chapitre 38, amendée par 5 Geo. VI, chapitre 60), donne avis par les présentes, qu'il a reçu une requête de modification de la convention collective de travail relative à l'industrie du gant de travail (bloqueurs) dont la juridiction territoriale s'étend à la province de Québec.

CONTHIER, MULLIGAN & CIE

Immeuble "Insurance Exchange" Chartered Accountants Comptables agréés

COMPTABLES

Tel. LA. 7396 JOSEPH LAVOIE C.P.A. COMPTE PUBLIC LICENCE 10, rue St-Jacques, Ouest Montréal

COMPTABLES

Tel. LA. 7396 JOSEPH LAVOIE C.P.A. COMPTE PUBLIC LICENCE 10, rue St-Jacques, Ouest Montréal

COMPTABLES

Tel. LA. 7396 JOSEPH LAVOIE C.P.A. COMPTE PUBLIC LICENCE 10, rue St-Jacques, Ouest Montréal

AVIS

L'honorable M. Edgar Rochette, Ministre du Travail de la Province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la convention collective (4 Geo. VI, chapitre 38, amendée par 5 Geo. VI, chapitre 60), donne avis par les présentes, qu'il a reçu une requête de modification de la convention collective de travail relative à l'industrie du gant de travail (bloqueurs) dont la juridiction territoriale s'étend à la province de Québec.

ANDERSON & VALIQUETTE

COMPTABLES VERIFIQUÉS Jean Valiquette, C.A. L.I.C. Charles Anderson, L.I.C. Romaine, C.A. A. Dagenais, C.A. Georges Bernier, C.A. 24 NOTRE-DAME OUEST - PL. 9700

COMPTABLES

Tel. LA. 7396 JOSEPH LAVOIE C.P.A. COMPTE PUBLIC LICENCE 10, rue St-Jacques, Ouest Montréal

COMPTABLES

Tel. LA. 7396 JOSEPH LAVOIE C.P.A. COMPTE PUBLIC LICENCE 10, rue St-Jacques, Ouest Montréal

COMPTABLES

Tel. LA. 7396 JOSEPH LAVOIE C.P.A. COMPTE PUBLIC LICENCE 10, rue St-Jacques, Ouest Montréal

AVIS

L'honorable M. Edgar Rochette, Ministre du Travail de la Province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la convention collective (4 Geo. VI, chapitre 38, amendée par 5 Geo. VI, chapitre 60), donne avis par les présentes, qu'il a reçu une requête de modification de la convention collective de travail relative à l'industrie du gant de travail (bloqueurs) dont la juridiction territoriale s'étend à la province de Québec.

Chartre, Samson & Cie

COMPTABLES AGÉNÉS (Chartered Accountants) Successeurs de LaRoche & Trudel et de Samson, Knight & Co.

COMPTABLES

Tel. LA. 7396 JOSEPH LAVOIE C.P.A. COMPTE PUBLIC LICENCE 10, rue St-Jacques, Ouest Montréal

COMPTABLES

Tel. LA. 7396 JOSEPH LAVOIE C.P.A. COMPTE PUBLIC LICENCE 10, rue St-Jacques, Ouest Montréal

COMPTABLES

Tel. LA. 7396 JOSEPH LAVOIE C.P.A. COMPTE PUBLIC LICENCE 10, rue St-Jacques, Ouest Montréal

AVIS

L'honorable M. Edgar Rochette, Ministre du Travail de la Province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la convention collective (4 Geo. VI, chapitre 38, amendée par 5 Geo. VI, chapitre 60), donne avis par les présentes, qu'il a reçu une requête de modification de la convention collective de travail relative à l'industrie du gant de travail (bloqueurs) dont la juridiction territoriale s'étend à la province de Québec.

MEDECINS

DR. PREVOST SPECIALISTE Des Médecins PARIS-LONDRES-NEW-YORK

COMPTABLES

Tel. LA. 7396 JOSEPH LAVOIE C.P.A. COMPTE PUBLIC LICENCE 10, rue St-Jacques, Ouest Montréal

COMPTABLES

Tel. LA. 7396 JOSEPH LAVOIE C.P.A. COMPTE PUBLIC LICENCE 10, rue St-Jacques, Ouest Montréal

COMPTABLES

Tel. LA. 7396 JOSEPH LAVOIE C.P.A. COMPTE PUBLIC LICENCE 10, rue St-Jacques, Ouest Montréal

AVIS

L'honorable M. Edgar Rochette, Ministre du Travail de la Province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la convention collective (4 Geo. VI, chapitre 38, amendée par 5 Geo. VI, chapitre 60), donne avis par les présentes, qu'il a reçu une requête de modification de la convention collective de travail relative à l'industrie du gant de travail (bloqueurs) dont la juridiction territoriale s'étend à la province de Québec.

Chartre, Samson & Cie

COMPTABLES AGÉNÉS (Chartered Accountants) Successeurs de LaRoche & Trudel et de Samson, Knight & Co.

COMPTABLES

Tel. LA. 7396 JOSEPH LAVOIE C.P.A. COMPTE PUBLIC LICENCE 10, rue St-Jacques, Ouest Montréal

COMPTABLES

Tel. LA. 7396 JOSEPH LAVOIE C.P.A. COMPTE PUBLIC LICENCE 10, rue St-Jacques, Ouest Montréal

COMPTABLES

Tel. LA. 7396 JOSEPH LAVOIE C.P.A. COMPTE PUBLIC LICENCE 10, rue St-Jacques, Ouest Montréal

AVIS

L'honorable M. Edgar Rochette, Ministre du Travail de la Province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la convention collective (4 Geo. VI, chapitre 38, amendée par 5 Geo. VI, chapitre 60), donne avis par les présentes, qu'il a reçu une requête de modification de la convention collective de travail relative à l'industrie du gant de travail (bloqueurs) dont la juridiction territoriale s'étend à la province de Québec.

Chartre, Samson & Cie

COMPTABLES AGÉNÉS (Chartered Accountants) Successeurs de LaRoche & Trudel et de Samson, Knight & Co.

COMPTABLES

Tel. LA. 7396 JOSEPH LAVOIE C.P.A. COMPTE PUBLIC LICENCE 10, rue St-Jacques, Ouest Montréal

COMPTABLES

Tel. LA. 7396 JOSEPH LAVOIE C.P.A. COMPTE PUBLIC LICENCE 10, rue St-Jacques, Ouest Montréal

COMPTABLES

Tel. LA. 7396 JOSEPH LAVOIE C.P.A. COMPTE PUBLIC LICENCE 10, rue St-Jacques, Ouest Montréal

AVIS

L'honorable M. Edgar Rochette, Ministre du Travail de la Province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la convention collective (4 Geo. VI, chapitre 38, amendée par 5 Geo. VI, chapitre 60), donne avis par les présentes, qu'il a reçu une requête de modification de la convention collective de travail relative à l'industrie du gant de travail (bloqueurs) dont la juridiction territoriale s'étend à la province de Québec.

Chartre, Samson & Cie

COMPTABLES AGÉNÉS (Chartered Accountants) Successeurs de LaRoche & Trudel et de Samson, Knight & Co.

COMPTABLES

Tel. LA. 7396 JOSEPH LAVOIE C.P.A. COMPTE PUBLIC LICENCE 10, rue St-Jacques, Ouest Montréal

COMPTABLES

Tel. LA. 7396 JOSEPH LAVOIE C.P.A. COMPTE PUBLIC LICENCE 10, rue St-Jacques, Ouest Montréal

COMPTABLES

Tel. LA. 7396 JOSEPH LAVOIE C.P.A. COMPTE PUBLIC LICENCE 10, rue St-Jacques, Ouest Montréal

AVIS

L'honorable M. Edgar Rochette, Ministre du Travail de la Province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la convention collective (4 Geo. VI, chapitre 38, amendée par 5 Geo. VI, chapitre 60), donne avis par les présentes, qu'il a reçu une requête de modification de la convention collective de travail relative à l'industrie du gant de travail (bloqueurs) dont la juridiction territoriale s'étend à la province de Québec.

Chartre, Samson & Cie

COMPTABLES AGÉNÉS (Chartered Accountants) Successeurs de LaRoche & Trudel et de Samson, Knight & Co.

COMPTABLES

Tel. LA. 7396 JOSEPH LAVOIE C.P.A. COMPTE PUBLIC LICENCE 10, rue St-Jacques, Ouest Montréal

COMPTABLES

Tel. LA. 7396 JOSEPH LAVOIE C.P.A. COMPTE PUBLIC LICENCE 10, rue St-Jacques, Ouest Montréal

COMPTABLES

Tel. LA. 7396 JOSEPH LAVOIE C.P.A. COMPTE PUBLIC LICENCE 10, rue St-Jacques, Ouest Montréal

AVIS

L'honorable M. Edgar Rochette, Ministre du Travail de la Province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la convention collective (4 Geo. VI, chapitre 38, amendée par 5 Geo. VI, chapitre 60), donne avis par les présentes, qu'il a reçu une requête de modification de la convention collective de travail relative à l'industrie du gant de travail (bloqueurs) dont la juridiction territoriale s'étend à la province de Québec.

ASSEMBLEE DES EMPLOYES de TRAMWAYS Salle: Assistance publique 27 août 1941, 8.30 hrs P.M. RE: BONI DE GUERRE

Corby's RYE WHISKIES

EXPEDIEZ PAR CAMION

J. B. Baillargeon Express Ltd.
Transport de fret
Montréal - Trois-Rivières - Sherbrooke - Drummondville et points intermédiaires - R.A. 4212
St-Hyacinthe Transport Inc.
Montréal - St-Hyacinthe, 256-122

Laurin Express Ltd.
Montréal - Saint-Jovite - St-Amand - Saint-Jovite - St-Tremblant - C.H. 1174
Loyal Transport Ltd.
Montréal - Trois-Rivières - Sherbrooke - Drummondville - St-Hyacinthe - Québec - P.L. 2201

L'étendard royal serait réservé au seul souverain

Intéressante discussion, à l'hôtel de ville, sur certains points peu connus de science héraldique au sujet de la visite de Son Altesse le duc de Kent à Montréal

La science héraldique n'est pas encore complètement oubliée, si l'on en juge par l'intéressante discussion qu'a soulevée, hier après-midi, à l'hôtel de ville, le sujet de l'étendard que l'on doit hisser, jeudi prochain, au-dessus des portes de bronze, donnant accès au hall d'honneur de l'édifice où loge l'administration municipale, au moment même où Son Altesse Royale le duc de Kent y entrera pour aller signer, au bureau du maire de Montréal, le Livre d'Or de la Ville.

Cette bannière dont les journaux ont publié la photo peut se décrire ainsi: Elle est divisée en quatre rectangles d'égales dimensions, le rectangle supérieur de gauche et le rectangle inférieur de droite étant occupés par trois lions d'or sur champ de gueules, qui représentent l'Angleterre; le rectangle inférieur de gauche, par la harpe d'Irlande sur champ d'azur, et le rectangle supérieur de droite, par le lion rouge rampant sur champ d'or et entouré d'un double trechleur fleury et contre-fleury, emblème de l'Ecosse. Le tout est brodé d'un liseré d'hermine, symbole de la pureté et des autres vertus de la nation anglaise.

Or, sans ce liseré d'hermine, cet étendard est le drapeau propre de la monarchie et seul le monarque lui-même peut l'arborer. Des chercheurs ont découvert sur ce point, aux archives municipales, dans un article de M. E. E. Robinson, que la Revue du Québec industriel a reproduit dans son édition de mai 1939, les précisions suivantes: "On ne doit hisser la bannière royale que lorsque le souverain est présent en personne dans le palais ou l'édifice, ou encore à bord du navire ou à l'endroit où on la fait flotter. Dans le cas d'un vaisseau de guerre, on hisse le Union Jack, si le roi est à bord, car le Union Jack est le pavillon de l'amiral et le roi est l'amiral de la flotte. La bannière royale ne doit en aucun cas servir à paviser ou à décorer la rue. Au paragraphe 5 de l'article 43 des règlements royaux, on lit:

"Etant donné que la bannière royale est le drapeau personnel du souverain, elle ne devra plus flotter à l'avenir sur les vaisseaux de Sa Majesté ni sur aucun édifice officiel, comme c'était la coutume qu'on le fit flotter jusqu'ici le jour de l'anniversaire de naissance de Sa Majesté et en d'autres occasions. On ne pourra plus désormais l'arborer que dans le cas de présence personnelle du souverain ou d'un membre de la famille royale représentant le sou-

verain. En pareil cas, ce représentant de la famille royale pourra arborer la bannière royale, ce qu'il ne pourra faire en aucune autre circonstance."

"On ne doit pas oublier, continue M. Robinson, que chacun des membres de la famille royale a son blason propre, différent de celui du roi."

Certaines personnes se demandent donc si le duc de Kent représente ici le roi et elles ajoutent: "S'il ne représente pas le roi, convient-il de hisser l'étendard royal au mit de l'hôtel de ville et de l'y laisser tout le temps que Son Altesse restera à Montréal?"

Les ateliers G. Rentelm, 1184 ouest, rue Sainte-Catherine, à qui la Ville a demandé de dessiner et de peindre l'étendard du duc de Kent, ont déclaré, après avoir été mis au courant de cette affaire, que tous les membres de la famille royale qui n'ont pas leur propre étendard, ce qui serait le cas pour le duc de Kent, peuvent arborer la bannière royale à condition que celle-ci soit entourée d'un liseré d'hermine. Cette explication est certainement la bonne.

Gravure d'intérêt historique

Lorsqu'il viendra, jeudi soir, à l'hôtel de ville, le duc de Kent pourra admirer, dans le bureau du maire, une magnifique gravure exécutée à Berlin, et montrant la brillante réception que prévida dans les jardins du château de Windsor, à l'occasion de son jubilé d'or, la reine Victoria. Parmi les personnalités que l'on peut reconnaître sur cette gravure, on découvre celle de feu sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, qui représentait le Dominion aux fêtes de Londres. On reconnaît au centre de cette belle image la reine Victoria entourée de tous les plus hauts dignitaires de l'empire. Cette gravure a été prêtée à M. Raynault par Mlle Françoise Deslauriers, 4457, rue Earncliffe, Notre-Dame-de-Grâce.

On a aussi annoncé hier à l'hôtel de ville qu'à la cérémonie de la signature du Livre d'Or comme du thé que Montréal offrira au duc de Kent, au chalet de la montagne, aucun des invités ne sera présenté à Son Altesse Royale. Il reste entendu aussi, à la demande du duc lui-même, que le dernier ne sera accueilli, au bureau du maire, que par les membres du comité exécutif et le leader du conseil municipal. Le duc ne sera que très peu de temps avec les chefs de l'administration municipale, ce soir-là.

L'examen médical des professeurs sera contrôlé

Un comité étudiera la question. Nomination de principaux

Comme on le sait, nul ne peut occuper un poste de professeur sans avoir subi, au préalable, un rigoureux examen médical.

Au cours de la séance plénière de la Commission scolaire tenue hier après-midi, M. Alfred-F. Larose, le président, a déclaré que l'on verrait à ce que ce règlement soit strictement observé. Dans ce but, il a suggéré la nomination d'un comité qui serait chargé d'étudier la question et de décider si cet examen sera fait par la Ville, dans les hôpitaux ou autrement, aux frais des professeurs.

M. Jean-Julien Perreault, commissaire, a proposé M. H. E. O'Donnell, M. V.-E. Lambert et M. l'abbé P.-E. Coursol comme membres de ce comité, dont fera également partie M. Larose à titre de président.

Nomination de principaux

Au cours de la séance, M. Romeo Desjardins, secrétaire de la Commission scolaire, a révélé la nomination des principaux suivants: M. Théodule Ouellette, qui était principal de l'école Le Caron, occupera les mêmes fonctions à l'école Dollier de Casson et sera remplacé à l'école Le Caron par M. J.-E. Carrière. Mlle Valéria Morin a été nommée directrice à l'école Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus; Mlle Thérèse Thériault à l'école Gaudet; Mlle Sala O'Brien à l'école Holy Cross, section des filles; M. Thomas Hempey à l'école Holy Cross, section des garçons; M. E. J. Gallager, à l'école St-Antoine, section anglaise; Mlle Marguerite Coady, à l'école Ste-Agnès, et M. Michel Rochefort devient assistant-principal de l'école Olier.

M. Arthur Barrière, qui était déjà à l'emploi de la Commission scolaire, a été nommé de nouveau contrôleur des absences, ainsi que M. J.-A.-C. Corbeille.

Amélioration du budget de la Commission scolaire de Pointe-aux-Trembles

M. Desjardins a annoncé que le budget de la Commission scolaire de Pointe-aux-Trembles marquait une amélioration sensible. En effet, le déficit prévu pour l'année 1940-1941 était de \$6,922.10, comparativement au déficit prévu pour 1941-1942 qui se chiffre par \$4,850.89.

La situation financière de cette commission s'améliore à tel point qu'elle espère pouvoir bientôt équilibrer son budget.

L'abbé Eugène Gareau demeure premier vicaire

M. Alfred-F. Larose, président, a également annoncé, hier après-midi, que M. l'abbé Eugène Gareau conservait le poste de premier vicaire de la Commission scolaire.

Ses assistants, au nombre de neuf, seront: l'abbé Harold J. Doran, vicaire de toutes les écoles de langue anglaise; l'abbé Almazon Forger, pour les écoles supérieures; l'abbé Irénée Lussier, pour les écoles auxiliaires; les abbés Eustache St-Maurice, Donat Martineau, Henri Grégoire, Joseph Lalumière, Urgel Caumartin et Paul Jarry, pour les cours élémentaires et complémentaires. Seuls les deux derniers visiteurs sont nouveaux.

Quant au comité pédagogique, il sera approuvé par la Commission assisté que ses membres auront été choisis par Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal.

Les chefs de service assistaient à la séance

Pour reprendre une ancienne coutume qui avait été délaissée pendant quelques années, à la Commission scolaire, les chefs de service ont assisté à la séance plénière d'hier après-midi.

Donc, en plus des commissaires et de MM. Romeo Delcourt, trésorier et Romeo Desjardins, secrétaire, on remarquait, hier, M. E.-C. Piédalou, directeur des études M. L.-P. Lussier son assistant et M. J.-A. Bernier directeur des travaux.

Un troisième cas d'empoisonnement

Ivan Lafferty succombe à l'hôpital après Angelina Monaghan et Mme Doiron

Charlottetown, 26 (P.C.) — On attend le résultat de trois autopsies pour reprendre l'enquête sur la mort de deux femmes et un homme. Les victimes sont: Angelina Monaghan, âgée de 23 ans, qui mourut hier en prison où elle purgeait une sentence de 30 jours pour ivresse; Mme Lawrence Doiron, âgée de 27 ans, une amie de Mlle Monaghan, qui mourut à sa demeure à peu près en même temps; Ivan Lafferty, âgé de 29 ans, qui mourut hier soir à l'hôpital, quelques heures après son admission.

D'après les médecins qui ont été appelés dans les trois cas, il s'agit d'empoisonnement.

Les médecins furent les seuls témoins entendus à l'enquête qui a été ajournée en attendant le résultat des autopsies.

Les éducateurs de Terre-Neuve et du Canada en congrès

Les Canadiens doivent reconnaître leurs privilèges, dit M. McNally

Ottawa, 26 (P.C.) — A la première séance du congrès des éducateurs du Canada et de Terre-Neuve, on étudia les problèmes de l'éducation des civils et de l'orientation des soldats après la guerre.

Une réunion du Conseil canadien de l'éducation précéda l'ouverture de ce congrès, le 19e de l'Association. Le Dr Fred McNally, sous-président de l'éducation d'Alberta et président du congrès, a dit que le Conseil avait pour but "de rendre les Canadiens plus conscients de leurs privilèges". Le Conseil a étudié la questions et espère atteindre son but par un programme d'éducation des adultes, par les écoles et au moyen de films documentaires.

Ces discussions, ajoute M. McNally, mettront en lumière certains principes généraux sur le civisme, que chaque province interprétera comme elle l'entend.

Demain le Dr R. C. Wallace, directeur de l'université Queen's prononcera un discours très important.

Voici quelques-uns des sujets de discussion: les principes démocratiques à l'école et dans la société; des méthodes d'enseignement de ces principes dans les écoles.

M. Victor Doré, surintendant de l'instruction publique de la province de Québec, et M. Howard McClusky, directeur adjoint de l'American Youth Commission, parleront sur l'orientation des soldats après la guerre.

Faits divers

Jeune cycliste blessé

Denis Desjardins, 17 ans, 12,193, avenue Bois-de-Boulogne, à Bordeaux, fils du lieutenant de police Emile Desjardins, présentement attaché au personnel du poste No 2 (rue Craig), fut blessé, peu après 8 h. 30 hier soir, dans un accident qui se produisit rue St-Dominique, au sud de l'avenue Bernard. A la suite d'une fausse manœuvre, il fut projeté sur le sol, du haut de la bicyclette qu'il pilotait. On le transporta d'urgence à St-Luc, où il est actuellement hospitalisé. Il a la jambe droite fracturée, mais son état général n'est pas alarmant. Le lieutenant Léon Lacoste, du poste No 20 (avenue Laurier), fit les constatations d'usage avec les agents Filiatrault et Gingras, de radio-police.

Renversé par une auto

M. Napoléon Quimet, 52 ans, 2089, rue Fullum, se fractura la clavicule gauche, à 7 h. 17 hier soir, dans un accident de la rue survenu à l'angle de la rue Sherbrooke et de l'avenue Gascon. En traversant la chaussée, il fut renversé par une auto conduite par M. Jean-Paul Fréchette, de St-Félicien (dans le comté de Roberval). Celui-ci stoppa promptement à la suite de l'accident et le piéton blessé fut transporté à Notre-Dame, pour hospitalisation. Le sergent Conrad Montpetit, du poste No 13 (rue Frontenac), fit enquête avec les agents Marchand et Vogel, de radio-police.

Blessé en tombant

Marc Seers, enfant de 10 ans, dont les parents habitent 4377, avenue Laval, se fractura le poignet droit, peu avant 8 h. hier soir, dans une chute d'environ six pieds, dans une rue sise à l'arrière de sa demeure. Il est présentement hospitalisé à St-Justine.

En cueillant des pommes

Georges Lecours, 10 ans, de St-Jérôme, se fractura le coude gauche hier après-midi, dans un accident qui se produisit sur la terre de ses parents. En cueillant des pommes, monté sur une clôture, il perdit l'équilibre et tomba sur le sol. On le transporta à l'hôpital St-Justine, dans la métropole, pour hospitalisation.

Ottawa accorde seize contrats

Travaux qui coûteront \$1,713,000 annoncés par le ministère des munitions

Ottawa, 26 (P.C.) — Le ministère des Munitions a annoncé ce soir l'adjudication de 16 contrats de construction au coût de \$1,713,000. Nous mentionnons ci-dessous quelques-uns des contrats, le coût approximatif, le genre de construction, la date approximative de l'achèvement et le nom des entrepreneurs:

Dépôt d'équipement, Montréal, \$50,000, système de chauffage, en octobre, Connelly & Twissell, Montréal.

A Sydney, N.-E., \$300,000, construction, en octobre 1942, T. C. Gorman, Montréal.

A Gaspé, \$37,000, construction, en octobre 1942, A. Janin & Cie, Montréal.

Arsenal fédéral, Québec, \$31,000, électricité, sous peu, Quebec Power, de Québec.

Arsenal fédéral de Valcartier, \$28,000, électricité, sous peu, même que précédent.

"Sifroid" a 54 ans de service au gouvernement

Le messenger-chef du cabinet de la province entra à Spencerwood en 1876

Québec, 26. (Du correspondant parlementaire du Canada). — M. Sifroid Gilbert, messenger-chef du cabinet de la province, entrera demain dans sa 55e année de service au Conseil Exécutif, toujours alerte, dévoué et discret.

"Sifroid", comme on l'appelle familièrement au parlement, est le doyen du service administratif de la province. Il en fait partie depuis 65 ans.

M. Gilbert a débuté comme messenger du lieutenant-gouverneur à Spencerwood, sous le règne de l'hon. Luc Letellier de Saint-Just. Il a servi deux autres représentants du roi, l'hon. Théodule Robitaille et l'hon. Rodrigue Masson.

Le 27 août 1887, l'hon. Honoré Mercier, premier ministre, sur la recommandation du lieutenant-gouverneur Masson, nomma M. Sifroid Gilbert messenger-chef du Conseil Exécutif.

Depuis 54 ans, "Sifroid" n'a jamais quitté son poste, et il y demeurera encore longtemps, car sa santé est excellente. Il est le plus ponctuel des serviteurs de la province. Il a connu bien des secrets et il aurait pu connaître tous ceux des cabinets qui se sont succédés depuis 1887, car c'est lui qui porte les arrêtés ministériels au greffier du Conseil Exécutif ou à son assistant. Mais sa discrétion, incomparable, lui a toujours commandé de ne pas lire les documents officiels dont il était le porteur, et il ne connaît que son devoir.

"Sifroid" pourrait se vanter d'être l'homme qui a connu le plus de ministres dans sa vie. En effet, il en a connu plus de 150. Il a servi sous dix premiers ministres, douze procureurs généraux, quinze secrétaires provinciaux, deux ministres de la santé publique, dix-neuf trésoriers provinciaux, treize ministres de l'agriculture, un ministre des terres et forêts, un ministre des travaux publics, quinze ministres de la colonisation, huit ministres de la voirie, neuf ministres du travail, trois ministres des affaires municipales, trois ministres du commerce, de l'industrie et des affaires municipales, un ministre du commerce et de l'industrie, et un nombre assez considérable de ministres sans-portfolio.

Tous ont donné leur confiance leur estime, leur amitié à cet homme qui est la courtoisie même et qui peut appliquer le vieux dicton: "L'amitié des grands hommes est un bienfait des dieux," puisqu'à 79 ans il est resté jeune, serviable, empressé comme au premier jour. La cloche sonne dans l'antichambre de la salle du Conseil Exécutif, où un ministre appelle "Sifroid": celui-ci accourt.

Les nombreux amis de M. Gilbert lui souhaiteront, avec nous, longue vie et bonheur.

M. Horton parle des allocations

Il vaut mieux donner de l'argent que des coupons d'achat, dit-il.

Toronto, 26 (P.C.) — Des délégués de tous les points de la province ont assisté, aujourd'hui, à l'ouverture du congrès de l'Association municipale d'Ontario. M. E. A. Horton, ancien sous-ministre du bien-être public, a parlé des allocations de chômage.

M. Horton a dit que faire des allocations en argent avait beaucoup plus d'avantages que de désavantages. On encourage le bénéficiaire à l'économie et il en reçoit un soutien moral. De plus, cette méthode élimine tout sujet de mésentente entre les autorités et les chômeurs.

M. Horton ajoute que le système des coupons d'achat était d'application difficile et coûteuse.

R. S. V. P.

QUESTIONS

1—Est-il des époques où les propriétaires ne se soient pas plaints des charges qu'entraînent pour eux la construction et l'entretien des immeubles qu'ils possèdent? Est-il même un seul propriétaire qui n'ait jamais trouvé que sa maison lui "revenait" trop cher? Que n'importent-ils pas tous la recette de cette dame Archdeakan qui s'était fait construire un château tout entier pour la modique somme de huit sous! Mais au fait, quelle était sa recette?

2—Puisque nous en sommes au chapitre de l'économie, il serait vraiment malheureux de ne pas continuer dans cette voie. Mais cette fois notre désir d'épargne s'appliquera à la question du chauffage; elle s'adresse à tous ceux qui l'hiver se servent, soit d'un poêle, soit d'une fournaise à charbon. Que leur suggériez-vous d'employer dans ce but? Il faut que ce soit un appareil ou un ustensile qui ne coûte pas cher d'installer...

3—Vous avez sans doute déjà vu des cyclistes pédaler derrière un camion, en s'y accrochant quelquefois d'une main. C'est un petit jeu qui présente ses dangers, surtout au croisement des rues! Ils prétendent — et en cela ils ont raison — avoir ainsi beaucoup plus de facilités à avancer. Comme il est réglé que l'homme a tout limité de la nature, nous voudrions savoir de quel animal il a pu s'inspirer dans cette pratique. Le savez-vous? (Voir réponses en page 2)

Adjudication de plusieurs contrats par la Ville

Le comité exécutif annoncera, probablement aujourd'hui même, qu'il est prêt à acheter pour \$325,000 de machines à enlever la neige. — Le taux de l'électricité

Le comité exécutif a tenu séance toute la journée hier. Il doit encore se réunir aujourd'hui et il le fera peut-être aussi demain, car il étudie, ces jours-ci, plusieurs questions de la plus haute importance sur lesquelles il lui faut prendre des décisions immédiates. Il a surtout porté, hier, son attention sur le problème de l'enlèvement de la neige des rues de la ville, l'hiver prochain, et il est plus que probable, à ce sujet, qu'il l'annoncera dès aujourd'hui, que l'administration municipale accorde des contrats à de nombreuses maisons montréalaises, pour se procurer, au coût de quelque \$325,000, l'outillage qu'il lui faut dans le but d'améliorer encore le travail si efficace qui s'est fait, l'hiver dernier, pour maintenir les voies publiques en bon état, durant les mois les plus rigoureux de l'année. Une partie des \$325,000 dont il est fait mention plus haut servirait à l'achat de camions.

Le taux de l'électricité

La Régie des services publics de la province de Québec ayant publié, en fin de semaine, un décret où elle ordonne à la ville de Montréal de déposer, d'ici vendredi, à ses bureaux de l'édifice Transportation, rue St-Jacques, une description complète du système de modernisation de l'éclairage des rues de la métropole, ainsi que les plans nécessaires à la compréhension de cette description, dont elle a besoin pour déterminer "les tarifs justes et équitables que la Ville devra payer à la Montreal Light Heat and Power pour l'électricité que cette dernière lui fournira". Le comité exécutif a de nouveau, hier, étudié avec ses experts les plans qu'il se propose de mettre à exécution. Un de ses porte-parole a déclaré, à l'issue de la séance, que tous les documents que la Régie veut obtenir lui seront remis jeudi au plus tard.

La prochaine séance du conseil

Le comité exécutif s'occupera enfin, aujourd'hui, de préparer l'ordre du jour de la séance du conseil municipal, lequel, selon les termes de la loi, doit se réunir le 2 septembre, c'est-à-dire mardi de la semaine prochaine. Ce document doit être remis jeudi matin, au greffier de la Ville qui le fera imprimer et qui en adressera des copies à tous les conseillers. Le conseil ne s'étant pas réuni depuis la fin de juin, cet ordre du jour sera assez volumineux, car il faudra y inscrire de nombreuses motions du conseiller américain que les rapports du comité exécutif, qui se sont accumulés aux bureaux de ce dernier et qui doivent être approuvés par le conseil.

J. A. (Pat) Sullivan est transporté dans un hôpital de Toronto

Toronto 26 (P.C.) — J. A. (Pat) Sullivan de Montréal, président de l'Union canadienne des marins qui fut interné le 20 juin 1940, a été transporté à l'hôpital de la rue Christie pour "examen", a annoncé, aujourd'hui, M. J. L. Cohen, son avocat. A l'hôpital, on a refusé de répondre aux questions concernant le chef ouvrier. On avait rapporté récemment qu'il souffrait de maladie de cœur.

On construirait des fuselages en bois au Canada

On attend l'approbation des autorités de l'Aviation canadienne

Ottawa, 26 (P.C.) — Il se peut que l'on en vienne à construire des avions en bois, au Canada. Ce serait la prochaine mesure que l'on prendrait dans l'aviation canadienne qui ne cesse d'augmenter le volume de sa production. Il faut toutefois que les autorités de l'Aviation canadienne donnent leur approbation à ce projet.

On a appris, aujourd'hui, de source autorisée, qu'il est possible qu'une décision soit prise dès cette semaine, à Belleville, en Ontario, une usine serait en train de se préparer à se livrer à la production en série, si la décision attendue est favorable.

Des épreuves ont été poursuivies, au moyen d'un "Anson" muni d'un fuselage en bois. Il a atteint une plus grande vitesse que le "Anson" à fuselage actuellement mis à l'épreuve a été construit.

L'appareil en bois est plus léger que l'appareil en métal. Il peut transporter plus de passagers et d'armement et un équipage plus nombreux que l'avion que l'on utilise généralement aujourd'hui. Il est produit plus rapidement et il serait aussi durable.

Assurez votre sécurité future en épargnant aujourd'hui. Achetez des certificats d'épargne.

Le maire sait payer d'exemple

M. Adhémar Raynault démontre comment conserver la gasoline et l'huile

Personne ne pourra reprocher au maire de Montréal de ne pas faire sa part dans la campagne nationale de conservation de la gasoline. M. Adhémar Raynault, en effet, ne voyage plus, entre Montréal et Repentigny, où se trouve sa maison de campagne, que dans les voitures d'obligeants voisins qu'il transporte à son tour, lorsque l'occasion s'en présente. Ce n'est pas tout. M. et Mme Raynault, lorsqu'ils sont à la campagne, n'utilisent jamais leur automobile, et c'est dans "un véhicule à traction animale", comme disent nos textes de loi, qu'ils se rendent à l'église, le dimanche. M. Raynault, qui possède une terre, l'intention d'acheter un tracteur. Il a abandonné ce projet et il continue d'utiliser des chevaux sur sa terre.

Au début, certains de ses voisins l'ont trouvé bien bonne mais aujourd'hui ils lui suivent son exemple. Le maire a dit hier: "Repentigny n'est qu'une petite localité mais elle pourrait bien donner l'exemple à toute la province dans le domaine de l'économie de l'essence."

L'hon. M. McLarty a passé quelques jours à l'hôpital

Ottawa, 26 (P.C.) — M. McLarty, ministre du travail, qui a subi un traitement pour les yeux à l'hôpital, a repris son travail aujourd'hui. "C'était une affaire sans importance", a-t-on dit au ministère et M. McLarty, qui entra à l'hôpital pour traitement en fin de semaine, a assisté à la séance du cabinet cet après-midi.

Les élèves entrent le 22 septembre à l'Ecole Technique

Les examens d'admission auront lieu les 2 et 3 septembre, annonce le directeur

L'ouverture des cours à l'Ecole Technique de Montréal sera retardée au 22 septembre cette année, a annoncé hier après-midi M. Hector Beauré, le directeur de l'Ecole. Les examens d'admission pour tous les candidats auront lieu les 2 et 3 septembre.

Les nombreux cours spéciaux qui furent donnés à plus de 400 élèves cet été, sont la cause de ce retard, explique M. Beauré.

Cette année encore l'inscription est très active à l'Ecole et le résultat des examens d'admission décideront du sort des candidats.

M. Beauré tient à faire remarquer que "l'Ecole Technique n'a pas uniquement pour objet de préparer les jeunes gens à la pratique pure et simple d'un métier. Quelques-uns de ses cours, il est vrai, sont organisés dans ce but, d'autres par ailleurs ont une portée moins restreinte". Et il demande à ceux qui conseillent les jeunes gens de bien choisir la carrière de "se rendre bien compte de la valeur relative de chacun des cours avant de conseiller l'un plutôt que l'autre."

Le directeur réaffirme aussi que l'enseignement ne subira aucun changement cette année. Les cours du jour restent les mêmes, et seul le cours du soir de mécanique d'ajustage ne sera pas donné.

POUR TELEPHONER AU "CANADA"

Dans le jour
HARBOUR 5131

SOIR, DIMANCHE ET FÊTES:
Police, incendie, accidents HA. 5131
Sport HA. 5132
Directeur de l'Information HA. 5133
Atelier de composition HA. 5132
Service d'information HA. 5137
Circulation et expédition HA. 5134
Rédacteur en chef HA. 5134

VOYEZ Les nouveaux modèles Chez VALIQUETTE 915 est. rue Sainte Catherine (au 2e)

MARCONI